

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA	\$8.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE ..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Chevaliers de Jésus-Christ

Au 5 janvier 1855, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul étaient admises en présence de Pie IX. Adolphe Baudon, dans un remarquable discours, faisait connaître au Pape les œuvres de ses confrères dans le monde entier. Le souverain Pontife émerveillé, s'écria : "Mes fils, mes fils, je vous salue chevaliers de Jésus-Christ. Le monde ne croit plus à la prédication, au sacerdoce; mais il croit à la charité; prêchez la vérité par la charité."

Ces paroles sont toujours un programme de vie pour nos conférences de Saint-Vincent-de-Paul; et il convient de les rappeler, au moment où nous nous préparons à célébrer notre fête patronale.

Dimanche prochain, à huit heures et demie, dans l'Oratoire de Saint-Joseph à Montréal ou dans la basilique à Ottawa, nos "chevaliers de Jésus-Christ" iront à leur chef. Ce qu'ils veulent, c'est d'être à Dieu d'abord, pour mieux être ensuite aux hommes, leurs frères.

Ce qu'ils s'appliquent à réaliser dans leur vie, c'est l'union de leur âme avec Dieu par la grâce sanctifiante et par la pratique des vertus chrétiennes. Ce que nous désirons graver profondément dans leurs cœurs, c'est que la Société n'est pas un bureau de bienfaisance catholique, mais une œuvre de sanctification personnelle par la pratique de la charité. C'est l'esprit primitif d'Ozanam qu'il importe de conserver. Malheureusement, l'on est porté à croire que l'assistance matérielle prime tout. On croit avoir épuisé tout le programme quand on a fait la distribution de bons.

Pourtant, la pratique des œuvres de charité n'est que le moyen dont on se sert pour remplir le but principal de mutuelle édification. Sans doute qu'il ne faut jamais omettre la visite des pauvres à domicile, que l'on considère à bon droit "comme la plus vénérable de nos traditions et celle qui caractérise spécialement notre société". Nous n'avons nullement le désir de la supprimer ou de la négliger. Mais il faut la faire servir à produire les plus heureuses répercussions sur la vie morale et religieuse.

Le pape Benoît XV, dont le monde a pleuré si amèrement la perte, disait quelques jours avant sa mort au président général des Conférences, qui lui avait présenté ses hommages au début de l'année : "Nous avons relevé avec une extrême satisfaction, que vous rappelez avant tout à vos conférences que le but suprême de vos efforts est la sanctification des âmes et le souci constant de restaurer dans les familles la pratique des vertus chrétiennes."

La misère ne conduit généralement pas à la pratique de la vertu, à moins que nous ne nous trouvions en face de la sainteté. Ce n'est pas sans raison que Léon XIII nous répète, après saint Thomas, que, "dans une société régulièrement constituée, il doit se trouver une certaine abondance de biens extérieurs, dont l'usage est requis à l'exercice de la vertu".

En secourant le pauvre, vous l'aidez à devenir vertueux. Je sais bien que l'on tourne en ridicule — au moins en certains endroits — la charité du verre d'eau. "Qu'allez-vous faire parmi les hommes qui ne savent que soulager la misère sans en tarir la source? Que ne venez-vous plutôt vous asseoir dans ces réunions plus hardies où l'on travaille à déraciner le mal d'un seul coup, à régénérer le monde, à réhabiliter les déshérités?"

Ozanam, qui voulait "enlancer le monde entier dans un réseau de charité", répondait déjà : "Oui, c'est trop peu de soulager l'indigent au jour le jour; il faut mettre la main à la racine du mal, et par de sages réformes diminuer les causes de la misère publique. Mais nous faisons profession de croire que la science des réformes bienfaisantes s'apprend moins dans les livres et aux tribunes des assemblées qu'en montant les échelons de la maison du pauvre, qu'en s'asseyant à son chevet, qu'en souffrant du même froid que lui, qu'en lui arrachant dans l'effusion d'un entretien amical le secret d'un cœur désolé."

Au surplus, sans se départir de ses traditions primitives, sans s'écarter de cette pensée de son fondateur, la Société de Saint-Vincent-de-Paul se prête à toutes les œuvres sociales qui sollicitent son concours. C'est ainsi que, tout en étant identique avec elle-même, elle évolue dans la voie du progrès.

Il suffit pour s'en convaincre de lire le Bulletin de la Société. Rappelons simplement ici ce que nos conférences peuvent accomplir dans le domaine de l'éducation et de la préservation de l'enfance. Que d'enfants sont négligés dans leur propre foyer! Quand nous rencontrons ces enfants dans les familles que nous assistons, ne manquons pas de veiller sur eux, de voir s'ils fréquentent les écoles pendant l'année, de prendre soin de leur santé, en les envoyant dans les colonies de vacances, etc.

L'apostolat auprès de la jeunesse est, à coup sûr, le premier de tous les apostolats. Il nous permet de préparer l'avenir du pays. Ne pourrions-nous pas organiser partout les patronages? Que d'autres œuvres sollicitent notre attention : caisse des loyers, secrétariat familial, caisse populaire, etc., etc.?

Pour aller aux âmes et les toucher, nous irons d'abord aux misères physiques nées de toutes les injustices sociales. La grande encyclopédie *Rerum novarum* reste la charte en la matière. Léon XIII nous conseille d'aller plus loin, d'étendre le champ de nos visites à toute cette catégorie de nouveaux pauvres, petits rentiers, petites retraitées, nées de la crise de la vie chère et de conserver, cependant, à tout prix, non plus comme assistants, mais comme protégés, nos anciens pauvres, devenus par le jeu des nouveaux salaires, de nouveaux petits riches, de prêcher aux uns la résignation, aux autres la modération et l'épargne. C'est un travail social de première valeur.

La tâche à accomplir est grande et l'on demande aux conférences d'étendre sans cesse leur champ d'activité. Leur mouvement de charité chrétienne est établi dans tant de paroisses du monde entier. Qu'il s'étende à toutes les paroisses où les conférences recrutent des apôtres laïques, des hommes qui iront, chaque année, retremper leur âme et leur énergie spirituelle dans les retraites fermées. Nous nous rendons alors vraiment compte avec Eugène de Margerie que la Société de Saint-Vincent-de-Paul, "c'est l'œuvre, l'œuvre providentielle, l'œuvre par excellence, l'œuvre facile et en même temps opportune, la marque, pour ainsi dire, des chrétiens zélés et pieux, l'œuvre une et pourtant diverse, l'œuvre qui peut suffire à occuper et à remplir toute une vie, qui, en même temps, offre aux existences les plus absorbées une participation facile et pourtant féconde".

Prions tous ensemble, dimanche, pour que Dieu la bénisse, la protège toujours, lui donne toute son efficacité.

Abbé Philippe PERRIER.

L'actualité

Vitesse

A chaque accident d'automobile, on discute la question de la vitesse prudente. La discussion vient de reprendre relativement au sanglant accident de Laprairie qui a coûté la vie à trois personnes. On assure que les voitures d'aujourd'hui sont à la fois plus lourdes et plus rapides — (les Canavans en disant "vites" s'accordent avec Bossuet qui parle, dans l'une de ses "raisons funèbres, de chevaux "vites" et, au reste, avec le sens du dictionnaire) — qu'elles tiennent donc beaucoup mieux la route et qu'il leur est loisible de faire, sans danger, à 35 milles à l'heure. D'accord, à condition que tout aille bien, mais si quelque chose cesse d'aller bien, ce qui constitue l'essence même de l'accident — malheur! Cela me rappelle précisément un fait qui a guéri les accidents du goût de la vitesse. Une voiture donnée d'un robuste moteur rencontre un bout de chemin droit comme un I et, avec cela, tout neuf, poli, onctueux, comme il ne s'en trouve guère, en Amérique,

que chez nos voisins, dans les entrées des grandes villes. Cela dut être la perte de vue. Il n'y avait qu'à laisser faire la machine tourmentée du désir d'avaler ce bout de ruban avec la célérité du prestidigitateur. On la laissa faire. Le moteur, qui ronflait comme un ogre, ne dormait pourtant pas à la besogne. Le taximètre roulait et les chiffres noirs succédaient, presque sans interruption, aux chiffres rouges : 30, 35, 40, 45, 50, 55. En somme rien ne paraissait plus prudent que de faire de la vitesse à condition que la route fût droite. La machine allait toujours fendant l'air avec la violence d'un obus. Elle toucha 58 — et qu'est-ce qui toucha la grande glace du pare-brise? Rien probablement. On s'est perdu en conjectures pour expliquer l'accident et on a fini par dire qu'une vis grosse comme la pointe d'un crayon excédait le cadre de fer et exerçait une pression indue quelque part, mais toujours est-il que la glace vola en éclats, une glace épaisse d'un quart de pouce. L'un atteignit le chauffeur en plein visage. Le coup passa plus près encore que dans la célèbre déclamation, mais heureusement pour ses invités le chauffeur était de bronze. Il ne broncha pas. Jugez un peu de ce qui serait arrivé s'il avait seulement déplacé la tête d'un quart de pouce. Ce gentil mouvement entraîna la machine dans le fossé et, bon gré mal gré, les occupants l'y auraient suivie. Si jamais vous vous hasardez avec un ami, qui a la fringale de la vitesse, exigez au moins qu'il soit stoïque, car c'est la stoïcité de celui-ci qui sauva ses co-passagers d'un écrasement à peu près certain. On ne s'aperçut de sa blessure qu'une fois la voiture arrêtée, quand le vent tombé, ses amis se sentirent mouillés de son sang. Dans sa dévotion, il avait une fameuse veine puisque, n'ayant pas le nez plus large qu'un autre, l'éclair de verre avait été assez complaisant pour le frapper juste entre les deux yeux. A un pouce à droite et à un pouce à gauche jugez du dégât qu'il eût commis! Chacun philosopha à sa façon. Le chauffeur fut bon; il déclara : "Cela m'apprendra aussi, moi qui n'ai pas le moindre bout de queue sur moi, à ne murer d'un petit nécessaire d'urgence. J'en achète un à la pharmacie venue." Voilà la leçon de l'incident. Un autre ajouta : "Je crois que nous en retirerons une autre leçon aussi : celle de ne jamais faire cinquante-huit et vous tenir même un peu en deça."

Mais le seul moyen d'empêcher la vitesse, ce serait que les gouvernements interdisent, à supposer que cela fût possible, la fabrication de moteurs capables de faire plus de trente-cinq ou quarante.

Aux Etats-Unis on a pris grand soin, le long de la route, de la protection des touristes. Les moindres courbes sont indiquées et à temps. De plus on a adopté partout le rouge qui est le signal conventionnel du danger. Au Canada on affiche en noir, ce qui est plus lugubre, mais a beaucoup moins d'effet et de plus, la route est parsemée de simples placards de commerce de l'éclaircie le plus vif, ce qui donne le change aux touristes. En France on va plus loin qu'en Amérique; on place des placards d'Etat indiquant le profil de la courbe de sorte qu'il n'y a pas d'élément de surprise. On indique aussi, courageusement, les séries de trous à la voie publique par l'afliche : cassis!

Mais hélas! s'il fallait en cela imiter le gouvernement français, nos routes sont tellement semées de cassis que le touriste finirait par croire qu'il s'agit de la baie célèbre dont on fait une liqueur prise et que le gouvernement en a disposé des plants au long de la route pour tromper la lenteur forcée du touriste qui, de plus, est accompagné de chemin de fer, non loin de Montréal, qui permet, dit-on, aux voyageurs de faire la cueillette des framboises le long de la voie, sans avoir au reste à ralentir son allure ordinaire.

NEMO

Une brochure fort intéressante

"L'ANNUAIRE DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE CHICOUTIMI"

Nous recevons ce matin et nous nous empressons de signaler tout de suite à nos lecteurs une brochure de grand intérêt : *L'Annuaire de la ville et du district de Chicoutimi*. "De grand intérêt", notons-le immédiatement, non seulement pour la région de Chicoutimi, mais pour le reste de la province.

L'Annuaire est une brochure grand format, illustrée d'une superbe vue de Chicoutimi, de près de deux cents pages. On y trouve d'abord la liste alphabétique, par ordre de famille, de tous les chefs de famille, hommes d'affaires, etc., du comté de Chicoutimi, et l'on voit déjà de quel secours ceci peut être à tous ceux qui ont affaire dans la région. Mais ce bétail ne représente que la première partie du travail. Vient ensuite "l'annuaire statistique", où, pour chacune de ces vingt-cinq ou trente paroisses, la brochure donne le chiffre et la composition de la population, la superficie, l'évaluation municipale, le nom du curé (des vicaires, s'il y a lieu), des membres du conseil municipal, de la commission scolaire, des instituteurs et institutrices, du maître de poste, la liste des magasins et des industries, le chiffre de l'impôt mu-

nicipal, l'indication de la ligne téléphonique, le nombre des lots à vendre, s'il y a lieu, la qualité de la voirie, le mouvement de la population, etc. Les indications sont d'autant plus variées et nombreuses, cela va de soi, que l'endroit est d'importance plus considérable. Vous y trouverez, par exemple, pour les villes l'indication des différents cercles de secours mutuel, des cercles de l'A. C. J. C., des caisses populaires, les prix de l'énergie électrique, la composition de la population ecclésiastique, des syndicats catholiques et jusqu'au tarif des cochers.

Et à ces deux premières parties documentaires, s'ajoutent encore une cinquantaine de pages, pleines de notes sur le passé et sur le présent de la région de Chicoutimi, sur les conditions de la vie régionale, sur la nécessité de développer, au service de nos intérêts nationaux, les ressources naturelles du pays, etc.

Bref, nous savons qu'il existe déjà certains répertoires régionaux de noms et de statistiques, mais nous ne croyons pas qu'on ait encore rien publié d'aussi complet, d'aussi varié, d'aussi intéressant sur une région quelconque de notre province.

L'éditeur déclare modestement que l'ouvrage, comme c'est forcément le cas presque toujours pour un début, reste incomplet. Il y aura toujours, naturellement, à perfectionner; mais il faut dire que, telle quelle, c'est une brochure qui, sous sa forme demi-commerciale, mérite d'être lue avec soin.

C'est Frédéric Amoureux, croyons-nous, qui s'amusait à feuilleter les bottins des départements français. Il prétendait découvrir, à travers ces froides colonnes de noms et de statistiques, le mouvement profond de la vie française. Il suffit d'ouvrir un annuaire comme celui de Chicoutimi pour éprouver une impression de ce genre. Derrière les noms et les tableaux, on perçoit le mouvement, l'armature morale, matérielle et intellectuelle du pays et le rythme même de sa vie croissante : ici, une ville déjà pourvue de tout son organisme : évêché, séminaire, grandes industries, etc., là, une paroisse solidement établie et dont tout le domaine est occupé, plus loin une paroisse en formation, qui offre le surplus de ses lots inhabités.

Il faudrait souhaiter que d'aussi importantes publications fussent consacrées aux autres régions de la province. Nous aurions ainsi un tableau complet de nos ressources et des résumés d'histoire locale aussi intéressants que variés. On aimerait voir, à côté des "pays neufs" comme ce comté de Chicoutimi, de vieilles régions comme les alentours de Québec et de Montréal. De ces travaux différents pourraient surgir des leçons dont chacun tirerait son profit.

L'Annuaire est une œuvre régionale, et qui ne s'en cache pas. Ce devrait être pour elle, dans la région chicoutimienne, un gros élément de succès; cela devrait pareillement aider sa diffusion à l'extérieur, car cette concentration sur l'histoire, la statistique d'une région donnée lui confère un attrait particulier.

Il faut se réjouir de tout ce qui tend ainsi à stimuler les énergies régionales. C'est de cette série d'efforts locaux que se fera la grandeur générale.

O. H.

N. B. — Indication d'ordre pratique : *L'Annuaire de Chicoutimi* est en vente chez les éditeurs : La Publication Régionale Enrg., 12, avenue Labrecque, Case postale 333, Chicoutimi, au prix de \$1. Envoi franco par la poste, sur réception d'un chèque ou mandat de \$1.10, payable au pair à Chicoutimi.

Comment on écrit l'histoire

Il s'agit de la petite histoire — de l'histoire municipale. Elle n'est, pas plus que la grande, protégée contre les entorses. Ces jours derniers la Patrie publiait à la suite d'un bref communiqué cet extrait du *Monde ouvrier* :

"La réputation de Montréal en souffrira; les touristes s'empêcheront d'aller porter leur argent ailleurs et éviteront de venir ici; les contribuables devront payer les pots cassés au moyen d'une taxe supplémentaire et les employés auront perdu une partie de leur salaire, pour beaucoup, leur position."

"Si, malgré les efforts du maire, nos administrateurs municipaux refusent d'écouter les plaintes de leurs employés et que la situation s'aggrave il pourrait arriver autre chose à laquelle plusieurs ont déjà songé, c'est qu'une demande soit faite au gouvernement provincial de changer notre système de gouvernement municipal immédiat, pour la raison bien simple qu'il est incapable d'administrer les affaires de la ville et qu'on le remplace par une commission nommée par Québec — comme celle contre laquelle on a tant débatté afin de sauver la ville de Montréal d'un désastre irréparable."

La première partie de cette citation nous intéresse peu. Nous ne pensons pas que les employés municipaux doivent faire la grève, mais certains d'entre eux sont en sympathie avec le Conseil des métiers et du travail dont c'est le premier et le plus important argument, et à supposer même qu'ils la fissent ce n'est pas cette petite grève qui pourrait avoir beaucoup d'effet sur les touristes américains. Ceux-ci en ont l'habitude. A moins de trois cents milles de Montréal la grève de la United Traction a duré cinq mois. Présentement une grève paralysait toutes les mines américaines et fait chômer quelque six cent mille hommes. La grève des

chemins de fer menace de prendre une nouvelle extension et d'avoir sur les velléités de déplacement de nos voisins une influence autrement considérable qu'une simple petite grève de quelque deux mille policiers et pompiers.

Mais c'est la dernière partie qui mérite surtout des commentaires. Elle évoque aux yeux des échevins un épouvantail : l'intervention du gouvernement de Québec. Mais ceux-ci, qui ne sont pas nés d'hier, n'en éprouveront point d'alarme. Ils savent, en effet, que le gouvernement a de trop cuisants soucis de la première grève de la police et des pompiers pour commettre l'imprudence de se faire pincer de nouveau le doigt entre l'écorce et l'arbre. Le *Monde ouvrier* n'a pas pu siffler oublier les causes de cette première grève qui a déshonoré l'histoire municipale de Montréal. Elle éclata, de même que la seconde, sous le régime Decary à la suite des maladroites administratives et de l'impopularité des gouvernants "nommés". Le mécontentement se manifesta dans la police lors de la création d'un surintendant qui joignait sous sa juridiction les agents et les pompiers et ne cessa point depuis. La réponse de la police et des pompiers au silence de la commission administrative qui ne tenait pas compte de ses protestations, ce fut précisément la constitution de l'union. C'est du régime Decary que datent l'union de la police et celle des pompiers. Il serait injuste de lui en attribuer la seule responsabilité; il est évident que la vague d'unionisme, qui passa sur tout le pays, y fut pour quelque chose; mais il est encore plus injuste d'insinuer que le gouvernement de Québec verrait dans l'impulsion des autorités municipales actuelles à enrayner la grève, un motif suffisant pour le démettre de leurs fonctions. La commission administrative ne fut pas démise de ses fonctions à la suite de la grève des pompiers et des agents de police, ni de la grève des employés de l'aqueduc.

L. D.

Bloc-notes

Contre l'Eglise

Il faut continuer de souligner les manifestations diverses du mouvement anticatholique qui se développent aux Etats-Unis. On n'en peut encore mesurer la force réelle, mais il serait absurde d'en ignorer l'existence.

Les journaux de New-York annonçaient récemment, par exemple, la fondation de l'*Evangelical Protestant Society*, dont le président résumait ainsi l'un des objectifs principaux : "Nous combattons la Rome papale et sa hiérarchie dans sa tentative d'empêcher sur les institutions américaines; par exemple, dans sa tentative de détruire notre système d'écoles publiques, au bénéfice de ses écoles paroissiales, où l'on donne l'enseignement religieux et politique papiste."

Ce même président, un M. M. Edwards, déclarait que c'était "probablement la plus importante manifestation depuis Martin Luther". Faisons la part de l'exagération et de la réclame, il reste que ce mouvement coïncide avec beaucoup d'autres manifestations d'esprit agressivement anticatholique.

Contre l'école

Et, naturellement, c'est contre l'école catholique que se dirigent surtout ces efforts. En tout pays, c'est l'objectif principal des sectaires.

L'une des formules que l'on propose à la signature des futurs membres de l'*Evangelical Protestant Society*, c'est : "Je suis prêt à m'engager à user de mon influence pour faire adopter dans notre législature d'Etat un projet de loi qui obligera tout enfant à suivre jusqu'à huitième cours les classes des écoles publiques."

Et c'est là, on se le rappelle, l'essentiel du projet de loi que l'on essaie présentement de faire adopter par les électeurs de l'Oregon et d'autres Etats.

Les Maçons

On sait aussi — nous l'avons tout dernièrement rappelé — que dans leur bataille de l'Oregon, les adversaires de l'école privée ont les concours public et avoués des Maçons du Rite Ecossais de l'Etat. (Ceux-ci, d'abord restés dans la coulisse, se sont mis à l'affiche après le premier succès qui leur a permis, grâce à la procédure dite de l'initiative, de faire inscrire le projet de loi sur la liste de ceux qui devront être soumis aux électeurs en novembre prochain.)

On annonce maintenant que, dans l'Oklahoma, où la lutte contre l'école privée est engagée par une société dite *Oklahoma Americanization Society*, celui-ci fait appel au concours des hauts dignitaires de la Maçonnerie de l'Etat.

Il sera intéressant de noter l'attitude que prendront ces derniers. Ajoutons, puisque nous sommes à parler de Francs-Maçons américains, que l'an passé la Grande Loge de l'Etat de New-York, qui compte près de 225,000 membres, a pour la première fois, semble-t-il, pris part à un congrès maçonnique européen où siégeaient des représentants des Grands Orients de France, d'Italie, etc. La même Grande Loge, avec celle de la Louisiane, fait partie de l'*Association Internationale Maçonnique*, en compagnie des Grands Orients de France, d'Italie, de Belgique, des Pays-Bas, du Portugal, de Turquie, de la Grande Loge monastique allemande, etc. (D'après la

Lettre d'Ottawa

L'effet dans la capitale de la déconfiture libérale

A l'eau, le projet d'alliance King-Crerar! — Le pessimisme remplace l'optimisme — L'étoile progressiste monte et l'étoile rouge file — Les embêtements de deux distributeurs de patronage qui distribuent des lettres — Demande de démissions.

(Par LEO-PAUL DESROSIER)

Ottawa, le 21. — L'élection provinciale du Manitoba est aujourd'hui le principal sujet des commentaires. Les résultats n'intéressent pas directement les politiciens de la capitale fédérale, mais ils leur annoncent ordinairement les chances de leur parti et leur en révèlent les hauts et les bas. Ces fluctuations de chances et de fortunes dans les provinces sont avidement soupesées par les intéressés qui établissent ensuite, grâce à elles, les pronostics de l'avenir.

Ce n'est point une chose surprenante que les fermiers aient remporté dans le Manitoba une si belle victoire. On s'y attendait dans les cercles politiques. La vague de succès dont ce parti profite depuis quelques années paraît devoir le porter plus loin encore, et surtout dans l'Ouest d'où elle est venue. Cependant on ne s'attendait pas à un triomphe aussi complet. Tout indique dès aujourd'hui que les progressistes auront 27 députés dans une Chambre de 52 membres, et qu'ils pourront former un gouvernement majoritaire. Cette victoire a été remportée dans des conditions assez défavorables. Les fermiers n'avaient pas de chef, ils n'avaient aucune figure centrale pour rallier le suffrage des électeurs. La lutte se faisait ainsi avec moins d'ordre et d'unité. Puis M. Crerar, M. Hoey, tous les chefs du mouvement progressiste fédéral s'étaient abstenus de prendre part au combat. Ils avaient laissé se tirer d'affaire seuls les candidats provinciaux. Ceux-ci ont facilement défilé leurs adversaires.

Les libéraux, au contraire, ont beaucoup souffert. M. Norris, il y a deux ans, avait encore réussi à faire élire 21 de ses candidats avec lesquels il avait administré sa province pendant les deux années suivantes. Son gouvernement était minoritaire, comme l'est aujourd'hui celui d'Ottawa, et comme l'était l'Ontario. Cette année, il revient avec huit députés. C'est le maximum qu'on lui accorde. Le changement politique qui s'est fait dans les esprits des électeurs est donc considérable, puisqu'après deux années de gouvernement prudent et attentif, M. Norris doit enregistrer une telle défaite. L'étendue de cette défaite est même le côté saillant et frappant de l'élection.

Fortnightly Review d'Arthur Preuss, numéro du 15 juillet.)

Pour mémoire

Pour mémoire toujours, et pour faire suite à la citation que nous extrayions du *Canada d'hier* (celle-ci est du *Canada d'aujourd'hui*) :

"L'adhésion non équivoque des trois provinces de l'Ouest au mouvement fédéral demande qu'on renonce à ce mouvement par la conciliation, non la violence."

"On ne doit pas céder à son ingratitude; mais il faut éviter également de diviser le pays."

Deux pièces

Le R. P. Adélaïde Dugré, S.J., vient de publier dans les *Etudes* de Paris une substantielle étude sur l'action apostolique des Canadiens français. C'est un résumé fort concis, mais plein et qui ramasse l'essentiel du sujet.

Nous espérons que cette étude sera, comme le fut la conférence sur notre histoire donnée à Paris par M. l'abbé Groulx, tirée à part.

Ce sont là d'excellents instruments de propagande à l'étranger. Chez nous même, ces travaux rafraîchiront et préciseront beaucoup de souvenirs.

O. H.

Le "Devoir" cet été

Pour \$1.00, on peut s'abonner à l'édition quotidienne du Devoir, par poste, de n'importe quelle date de juillet à la date correspondante de septembre. Cette offre ne vaut que pour ces deux mois, au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue.

Un mois, 60 sous. Faire remise en même temps que la commande.

On ignore encore quel chef les fermiers vont se choisir pour le placer à la tête de la province. Ils sont aujourd'hui dans la même position que les députés de l'Ontario et de l'Alberta, après les victoires qu'ils ont remportées. Comme ceux-ci ils se réuniront en caucus cette semaine et choisiront quelqu'un qui n'a pas été élu. On ne peut qu'espérer beaucoup de leurs délibérations, car si les progressistes ontariens et albertains ont été dénichés deux hommes d'une incontestable habileté et fermeté d'esprit, on n'espère pas moins de ceux du Manitoba. Aujourd'hui on parle d'un certain M. Chipman, éditeur en chef du *Grain Growers Guide* et candidat malheureux dans la ville de Winnipeg. Les progressistes espèrent déjà que le nouvel élu sera de la trempe de M. Drury et de M. Granfield, qui ont tous deux surpris leur province par l'équilibre de l'esprit, les talents d'administrateur, et une popularité qu'ils se sont acquis en peu de temps. Et si leur attente se justifie les fermiers se préparent d'autres victoires pour plus tard, car une direction ferme, brillante et juste est toujours le meilleur moyen de se rallier l'électorat.

On ne sait pas au juste quelle signification aura cette victoire dans le domaine fédéral. Il est convenu que le parti libéral fédéral soutiendrait le parti libéral provincial dans cette dernière élection. Un journal de Winnipeg va même jusqu'à dire que sans l'appui d'Ottawa, une partie des partisans de M. Norris lui aurait fait défaut au dernier moment et n'aurait pas entrepris la lutte. Les libéraux espèrent sans doute maintenir leur terrain, ou en gagner contre les fermiers trop entreprenants. C'est la seule et dernière province de l'Ouest où ils avaient quelque espérance de succès. Repoussés de là ils n'auront plus aucun point solide dans le centre. Le Manitoba est dans les prairies la province la plus modérément progressiste, parce qu'elle est ancienne aujourd'hui, que l'industrie commence à se développer, qu'elle a de grandes villes. Elle ressemble plus aux vieilles provinces canadiennes que ses jeunes et agricoles voisines, l'Alberta et la Saskatchewan. Et maintenant si les progressistes s'en emparent dans le parlement provincial, il est à présumer qu'ils vont lentement raffermir leur étreinte, augmenter le nombre de leurs partisans, s'organiser plus complètement, et qu'à la prochaine élection fédérale ils seront encore en mesure de se défendre contre les libéraux d'Ottawa.

Cette victoire est donc un indice malheureux pour le parti libéral d'Ottawa, de même que pour le parti conservateur, puisqu'il n'a absolument aucun succès à enregistrer. Tout indique que le mouvement progressiste est loin d'avoir atteint sa plus grande vigueur et son plus grand succès et qu'il continue lentement à gagner du terrain. Il a déjà pénétré effectivement dans trois provinces, l'Ontario, l'Alberta et le Manitoba, il détiend déjà la Saskatchewan. Il s'est ainsi emparé de toute la partie centrale du Canada, par étapes successives, il a poussé une partie dans la Colombie anglaise et commence à s'infiltrer dans les vieilles provinces de l'Est.

On ignore encore cependant si la victoire manitobaine va avoir quelques répercussions sur la politique d'Ottawa, et particulièrement sur la coalition libérale-progressiste dont on a tant parlé au lendemain de la session. Les journaux de l'Ouest ont exprimé leur avis, et s'il faut accepter cet avis, le parti progressiste à Ottawa demeure une entité distincte. Il a tout d'abord obtenu pour l'Ouest nombre de concessions importantes, dont la réduction des taux de transport à la plus populaire. Les députés progressistes, de retour dans leur comté, parlent volontiers de cette victoire et s'en enorgueillissent. Et l'électorat voyant que la tactique réussit si bien peut facilement avoir le désir de la continuer et même de la poursuivre avec plus d'ordres et de véhémence.

Puis les députés de l'Alberta paraissent plus irréductibles que les autres. Ils représentent, avec ceux de la Saskatchewan, l'aile la plus irréductible et la moins opportuniste du parti progressiste. Ils ne paraissent avoir, pour le moment, aucun désir de s'allier aux libéraux et repoussent toute offre et toute tentative d'alliance. Sous la direction de M. Wood, ils sont épris du désir de maintenir leur indépendance et de poursuivre avec vigueur la politique pour laquelle ils ont été élus. Ce succès n'est pas pour les rendre plus traitables. Il haussera également les prétentions de l'aile modérée, c'est-à-dire des progressistes du Manitoba et de l'Ontario. Toute augmentation de force qui leur donne d'excellentes perspectives pour Ottawa et pour la prochaine élection fédérale

(suite à la 2ème page)

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les correspondants anonymes s'engageront de ne pas révéler le nom de leur correspondant, de l'encre, d'un timbre-poste, et à nous une copie de la lettre, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

A propos de culture

Monsieur le rédacteur,

Dans le Devoir du 12 juillet un correspondant réclame une vieille plainte souvent entendue, à savoir, que l'agriculture manque de gens instruits et que la province perd ainsi ce fait d'immenses revenus. Il cite comme exemple, la rotation de 5 ans qui n'est pas pratiquée à son gré et les méthodes scientifiques qui, d'après lui, ne sont pas en honneur chez nous.

Les gens instruits ne veulent pas cultiver, la chose est évidente, mais il ne faut pas exagérer l'importance des revenus que la province perd par l'absence des gens instruits sur les fermes. En effet il n'est pas nécessaire d'avoir fait un cours d'études pour pratiquer la rotation des récoltes et adopter les méthodes nouvelles. Les cultivateurs les plus progressifs n'ont presque toujours que fort peu d'instruction, et les gens instruits, en s'occupant de leurs professions, contribuent souvent plus à la richesse du pays que s'ils s'occupaient de culture du sol. Il y a bien parmi la classe instruite un certain nombre de membres inutiles, même parfois nuisibles, plus ou moins à charge à la société qui rendrait un fier service au pays s'ils voulaient bien se mettre à pratiquer la rotation de 5 ans et à appliquer les méthodes scientifiques comme en France, mais je ne crois pas qu'il faille compter beaucoup sur eux pour augmenter la production agricole.

UN HABITANT.

Calendrier

Saint-Lin, 16 juillet 1922

LA QUESTION DU CALENDRIER GREGORIEN

Dans une note spéciale, adressée au Droit d'Ottawa en date du 11 juillet courant et envoyée à Londres, on annonce que, sur un ordre parti de Tris haut, il faut retourner à rien changer au calendrier grégorien parce que ce n'était ni Rome ni la catholicité qui voulait un tel changement. Tous jours, d'après la note au Droit, on voit que les astronomes assemblés ont déclaré qu'aucun changement ne peut être effectué dans la manière de placer à jour fixe la grande fête de Pâques.

En réalité, ce projet avait pris naissance à Londres où déjà, avant d'en avoir conféré à Rome, le comte de Desborough avait présenté un bill à la Chambre des lords, et ce bill en était rendu à sa seconde lecture quand le ministre anglais auprès du Vatican a chargé l'archevêque de Cantorbéry de tuer le bill.

Ceci nous montre qu'on doit être en garde contre toute espèce de nouveautés qu'on essaie d'introduire.

L'abbé G. DUGAS.

Appel refusé

Le Conseil privé a rejeté récemment la permission à Mme veuve Sarrasin d'en appeler d'un jugement de la Cour suprême du Canada. Le mari de Mme Sarrasin avait été tué dans un accident de chemin de fer et sa veuve avait obtenu huit mille dollars en Cour supérieure. La Cour d'appel saisi de l'affaire a maintenu la décision qui a été subsequmment renversée par la Cour suprême.

Londres et les immigrants

Londres, 21. (S.P.C.) — Le gouvernement anglais s'engage à payer la moitié des frais de transport d'immigrants du Royaume-Uni en Australie. C'est ce qu'a annoncé, hier, lord Birkenhead à un banquet. L'argent ainsi dépensé ne devra cependant dépasser plus de \$15,000,000 par année. On espère transporter 57,000 personnes en Australie occidentale au cours des trois prochaines années.

LE PRINCE KNUD EST MALADE

Le fils cadet du roi Christian du Danemark souffre de pneumonie en Angleterre.

Copenhague, 21. (S.P.A.) — Le prince Knud, fils cadet du roi Christian, a été conduit dans un hôpital de Dartmouth, Angleterre. Le prince a été atteint de pneumonie.

REPARTIS POUR LA RUSSIE

Les délégués russes ont quitté La Haye — Krasine est resté.

La Haye, 21. (S.P.A.) — La plupart des délégués russes à la conférence de La Haye, qui a pris fin hier, sont repartis pour leur pays via Berlin. Cependant, Léonide Krasine, expert économique des soviets, et plusieurs secrétaires de la délégation passeront encore quelques jours ici.

Des pourparlers se sont tenus privément concernant les concessions en Russie entre les délégués

LA CONVENTION LIBÉRALE DE PAPINEAUVILLE

M. Désiré Lahaie, maire de Buckingham est choisi par les délégués — MM. Mercier et Perron exposent les bienfaits du gouvernement Taschereau — La division du comté de Labelle en deux parties.

Papineauville, 21. — Une convention libérale a eu lieu ici, hier, en vue du choix d'un candidat à la prochaine élection partielle qui doit avoir lieu dans le comté de Labelle. Cent quarante-deux délégués étaient présents, ainsi que MM. Perron, ministre de la voirie, Mercier, ministre des terres et forêts, Irénée Vautrin, organisateur du parti libéral pour le district de Montréal, H.-A. Fortier, député du comté de Hull, et provincial, Gustave Evanturel, député de Prescott à la législature d'Ontario, et plusieurs personnes de notre ville.

Quatre candidats ont été mis sur les rangs, savoir: MM. Désiré Lahaie, marchant et maire de Buckingham, le Dr Hector Viau, maire de Masson; Adélard Delage, de Nominique; et Fernand Major, avocat, de Papineauville.

Des cent quarante-deux délégués qui ont voté, quatre-vingt-sept ont porté leur choix sur la personne de M. Désiré Lahaie et celui-ci, ayant ainsi la majorité a été déclaré candidat officiel.

La convention était présidée conjointement par MM. J.-A.-R. Bédard, de Terre-Haute, et Irénée Vautrin.

M. LAHAIE.

Invité à prendre la parole, le candidat remercie ses concitoyens pour la belle marque de confiance et d'estime qu'ils viennent de lui témoigner.

Le candidat promet de s'intéresser d'une façon toute spéciale à toutes les questions qui concernent le comté. Il connaît les besoins des électeurs de Labelle. Pour accomplir sa tâche, il compte sur l'appui sincère de tous ses concitoyens et sur leur bonne foi.

La foule réclame ensuite les ministres, et M. Bédard invite M. Mercier à dire quelques mots.

M. MERCIER

Le ministre des terres, après avoir adressé à M. Lahaie, ses plus sincères félicitations et lui avoir souhaité au nom du parti une brillante victoire, lui offre son entier concours. Il sera des plus heureux, déclare-t-il, s'il lui est permis de combattre aux côtés d'un candidat aussi populaire et de contribuer pour sa faible part au succès qui sûrement couronnera sa campagne.

M. Mercier ajoute qu'il veut laisser à son collègue, le ministre de la voirie, la tâche de dire à l'auditoire le travail fait par le gouvernement tout particulièrement en ce qui concerne le comté de Labelle.

Pour se rendre toutefois à l'invitation du président, il dira quelques mots. Parlera-t-il du ministère des terres? Fera-t-il remarquer à ses auditeurs que le budget consacré en 1908 à ce ministère ne représentait qu'une somme de \$300,000, et qu'à la dernière session le gouvernement réalisait plus que jamais l'importance de ce département, décida d'y consacrer une somme de quatre millions? Parlera-t-il des subsides votés par le gouvernement dans le but d'encourager l'industrie publique, les travaux publics, de développer la voirie, la colonisation? Dans Labelle surtout le gouvernement s'est beaucoup efforcé depuis quelques années, à développer la colonisation. Cette année une somme de cinq millions sera dépensée à cette fin et nul doute que les progrès accomplis dans ce sens seront appréciés.

Après avoir ainsi discuté brièvement la politique provinciale, M. Mercier rappelle que lors de sa dernière visite dans le comté il avait annoncé la division prochaine de Labelle.

Le gouvernement avait alors compris que les intérêts du nord et du sud de ce comté étaient tout à fait différents et qu'il était temps d'améliorer la situation en donnant à chacune de ces parties un représentant à la législature.

Les élections générales vinrent toutefois trop vite pour que la chose pût être faite mais M. Mercier déclare officiellement en terminant que le territoire de Labelle comprendra deux divisions bien distinctes lorsque sonnera l'heure des prochaines élections générales.

LE PRINCE KNUD EST MALADE

Le fils cadet du roi Christian du Danemark souffre de pneumonie en Angleterre.

Copenhague, 21. (S.P.A.) — Le prince Knud, fils cadet du roi Christian, a été conduit dans un hôpital de Dartmouth, Angleterre. Le prince a été atteint de pneumonie.

REPARTIS POUR LA RUSSIE

Les délégués russes ont quitté La Haye — Krasine est resté.

La Haye, 21. (S.P.A.) — La plupart des délégués russes à la conférence de La Haye, qui a pris fin hier, sont repartis pour leur pays via Berlin. Cependant, Léonide Krasine, expert économique des soviets, et plusieurs secrétaires de la délégation passeront encore quelques jours ici.

Des pourparlers se sont tenus privément concernant les concessions en Russie entre les délégués

bolchevistes et les représentants de compagnies industrielles qui sont venus en Hollande de plusieurs pays d'Europe. Le pétrole a surtout fait l'objet de ces conversations. Celles-ci se continueront. Les soviets tâcheront aussi d'avancer autant que faire se pourra le projet qu'ils nourrissent de conclure des accords distincts avec les pays européens.

M. PERRON

M. Perron félicite tout d'abord les électeurs du comté de Labelle du choix de M. Lahaie comme candidat.

"C'est la dernière fois que vous aurez à élire, leur dit-il, à son tour, un candidat qui représentera à la législature toute cette division. Mon collègue vous a annoncé et je suis heureux d'endosser et de confirmer sa déclaration, que le comté actuel de Labelle comprendra, aux prochaines élections générales, deux comtés bien distincts."

"Plusieurs d'entre vous, se sont sans doute demandés pourquoi le gouvernement décidait de faire maintenant des élections partielles dans Labelle. Lorsque l'an dernier vous perdiez votre distingué représentant, M. Achim, nous ne trouvions pas juste que les électeurs de ce comté soient appelés à faire une campagne en pleine saison d'hiver. D'un autre côté, il n'était pas juste non plus que Labelle n'ait pas encore de représentant pour une autre session et c'est pour cette raison que vous avez été appelés à vous choisir un candidat en vue d'une élection partielle très prochaine."

Abordant ensuite les questions politiques, M. Perron reproche aux adversaires du gouvernement Taschereau de parcourir les campagnes en disant que la majorité libérale à Québec est trop forte et qu'il est temps de la diminuer. "C'est la deuxième fois au cours de ma vie politique, dit le ministre de la voirie, que j'entends lancer ce cri par nos adversaires."

EMPLOYES DE TRAMWAY

"Tous se rappellent qu'en 1911, année funeste, ce cri fut commettre au peuple une erreur irréparable. La majorité de sir Wilfrid Laurier fut diminuée à tel point, cette année-là, que le grand chef, renversé du pouvoir se vit remplacer, ainsi que ses collègues, par un groupe qui a mené le pays à la ruine, là, endetté au point où si chacun d'entre nous devait demain payer sa part de cette dette, il ne pourrait la faire."

"Quant à la province de Québec, c'est le seul pays au monde, la seule province de la Confédération qui ait sa situation financière établie sur des bases solides. Le crédit de la province, est inépuisable et nous pouvons maintenant nous adresser sur tous les marchés, à tous les banquiers et maisons financières du monde entier pour obtenir sans aucune difficulté les sommes les plus considérables."

M. Perron tient à déclarer que le peuple de la province de Québec n'est pas taxé comme le prétendent les adversaires du gouvernement. "Il y aura bientôt, l'espère, dit-il, des assemblées contradictoires, et je voudrais bien voir celui qui viendra me dire le contraire de ce que j'affirme en ce moment. Nous avons consacré à l'agriculture à la colonisation, à la voirie, à l'éducation, enfin à tous les ministères, des sommes considérables, des millions et des millions sans jamais taxer les cultivateurs plus qu'ils l'étaient avant ces octrois, et encore, ils l'étaient et le sont encore bien peu."

"Vous êtes libres, dit-il, de mettre à la place de ces hommes dont les qualités vous sont connues, des administrateurs que vous ne connaîtrez pas et qui pourront, rendus au pouvoir, adopter la même politique ruineuse dont le peuple canadien a tant souffert depuis 1911."

C'est là pour moi, continue-t-il, toute la situation politique de la province.

LA VOIRIE

Le ministre de la voirie ne veut pas terminer son discours sans dire quelques mots concernant son département. Cette année, annonce-t-il, une somme de 7,500,000 a été mise à sa disposition pour développer les bonnes routes de la province. C'est une somme énorme, et malgré tout on murmure en disant qu'il reste beaucoup à faire.

"Certes, poursuit-il, il reste beaucoup à faire et les murmures que nous entendons dans certains milieux s'expliquent lorsque nous savons que le gouvernement, malgré qu'il ait disposé d'une somme de sept millions et demi pour développer la voirie, a reçu des demandes de travaux représentant une somme totale de vingt-cinq millions. Il n'a pas cru devoir cependant négocier un emprunt qui lui aurait permis d'effectuer tous ces travaux, parce que sa politique a toujours été d'aller lentement mais sûrement."

Le ministre ajoute ensuite quelques mots au sujet de la loi des liqueurs. "Lorsque cette loi fut discutée à l'Assemblée législative et au Conseil législatif, dit-il, je fus l'un des premiers à voter en faveur. Je la croyais alors la meilleure comme je la suis encore convaincu qu'elle ne peut être avantageusement remplacée. Il n'y a que dans Québec et dans la Colombie anglaise où le commerce des liqueurs se fait librement, car dans presque toute l'Amérique du Nord, le peuple est soumis à des lois de prohibition."

"Ne serait-il pas injuste d'enlever à l'Etat ce commerce florissant et de permettre à des particuliers favorisés de réaliser des millions. Je soutiens que c'est un devoir pour le gouvernement de profiter du commerce des liqueurs, puisque les bénéfices qu'il réalise ainsi lui permettent de se montrer plus généreux envers le peuple en distribuant de plus fortes sommes qui sont ensuite consacrées au développement de nos industries ou de l'éducation."

Ont également pris la parole MM. Irénée Vautrin, H.-A. Fortier, Fernand Major et le docteur Viau.

LETTRE D'OTTAWA

(suite de la 1ère page)

rale est de nature à les rendre plus indépendants et plus exigeants.

Ottawa sera bientôt le témoin d'un événement sans précédent dans l'histoire parlementaire si les nouvelles que l'on apprend de part et d'autre sont vraies. La capitale, comme c'est l'habitude, s'est permis le luxe d'élire deux libéraux, c'est-à-dire deux ministériels. C'est une chose à laquelle elle ne manquera jamais puisque l'on se trouve toujours ses députés en arrière des ministres. Mais ce n'est pas une sinécure que de la représenter au parlement. MM. Chevrier et McGivern l'ont appris cette année à leurs dépens. Les autres députés, en temps de session, sont un peu protégés contre les quémandeurs de places par la distance. Ils reçoivent des lettres, auxquelles ils répondent dans le calme de leur bureau, calculant tous les mots. Ceux d'Ottawa sont plus à la gêne, car ils ont à recevoir en personne les gens qui ambitionnent la noble tâche de servir officiellement leur pays. Et ils reçoivent encore plus de demandes que les autres. C'est dire qu'ils sont obligés de consacrer une bonne partie de leur temps, chaque jour, à recevoir des fonctionnaires ou des hommes qui espèrent le devenir. Or, paraît-il, depuis qu'ils sont élus ils n'ont pas réussi à faire placer autant de gens qu'il aurait été convenable. Il s'est alors formé une association du patronage pour les aider, et maintenant devant l'insuffisance des efforts, on répète que des personnes haut placées font circuler des pétitions pour leur demander d'abandonner leur siège et de donner leur place à d'autres.

On se plaint dans les milieux de fonctionnaires du peu de patronage qui a été accordé à la ville, surtout dans les positions saisonnières. Les députés répondent qu'ils ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, qu'ils ont reçu tout le monde, visité les ministres, insisté auprès du cabinet, mais n'ont pas pu faire plus.

Cette querelle n'est pas encore terminée et l'on en suit avec amusement les développements.

Léo-Paul DESROSIER.

NAVIGATION

LIGNE FRANÇAISE

N.-Y. - Plymouth - Havre - Paris
FRANCE 26 juil., 30 août, 20 sept.
PARIS 2 août 13 août 13 sept.
NEW-YORK - HAVRE - PARIS
La Savole août 12 sept. 9 oct. 21
Roussillon août 14 sept. 19 nov. 2
Lafayette août 19 sept. 30 oct. 28
Chicago août 31 oct. 5 nov. 9
La Touraine sept. 1 oct. 11 déc. 7
La Lorraine sept. 16 oct. 14
La Bourdonnais sept. 28 oct. 26 déc. 2

N.-Y. VIGO (Espagne) Bordeaux
Niagara 5 août, 12 sept.
Tous les départs d'après l'heure avancée.
Pour détails complets consultez l'agent de la Ligne Française dans votre ville ou écrivez à Gelin, Trudeau et Cie, Lts, 24, rue Notre-Dame-Ouest.

Votre journal
pour l'été

Le Devoir pendant juillet et août

Voici les mois d'été. N'oubliez pas de vous abonner au DEVOIR pour le temps de votre villégiature et de vos vacances. Ce qu'il publie, nouvelles, chroniques, articles, etc., a plus que jamais d'intérêt et de valeur, pendant cette période.

Ce qui fait que le DEVOIR ne perd aucun intérêt pendant ces mois d'été, c'est qu'au lieu de délayer la nouvelle, il la condense; au lieu de ne faire porter sa matière à lire que sur l'actualité immédiate et sur les potins, il choisit de préférence la véritable information sérieuse rédigée vivement. Et ses articles, écrits par des gens qui savent ce dont ils parlent, dégagent la leçon des faits et des événements, au jour le jour, au lieu de la noyer sous des considérations vagues, ou souvent intéressées.

Le DEVOIR vous sera un excellent compagnon d'été, de villégiature ou de vacances. Sous un format commode et d'un volume léger, il vous apportera quotidiennement toute la lecture dont vous aurez besoin pour vous tenir au courant; il en élagnera le superflu et l'inutile. Vous saurez tout ce qui se passe, vous verrez ce qu'il faut en penser.

Ce qu'il ne faut pas manquer

L'INFORMATION: L'été, la nouvelle ne chôme pas plus que pendant le reste de l'année.

Rappelez-vous que c'est en été que la guerre de 1914 a éclaté, que la paix de Versailles s'est signée — en 1919. C'est aussi pendant l'été que nos hommes publics rendent compte de leur mandat dans des assemblées régionales. Cette année, on parle d'élections possibles à l'automne; et cela suppose de nombreuses réunions politiques au cours de l'été.

Il faudra donc lire le Devoir tous les soirs pour connaître les faits dans le domaine des affaires internationales comme dans celui de l'information locale, dans le commerce et la

finance comme dans le monde des sports, etc.

LE COMMENTAIRE: Les événements sont susceptibles de toutes sortes d'interprétation. C'est pourquoi il faut lire les articles du Devoir et ses commentaires, l'été comme le reste du temps.

Les articles signés Omer Héroux, Georges Pelletier, Louis Dupire; la collaboration de l'extérieur; les chroniques politiques de Léo-Paul Desrosiers; la grande information politique; les notes sur les congrès de toute sorte qui se réunissent pendant les mois d'été, à Montréal, à Québec et ailleurs; tout cela est de lecture facile; et pour se former une opinion indépendante et renseignée sur les faits et les événements, on

doit lire le Devoir en n'importe quel temps.

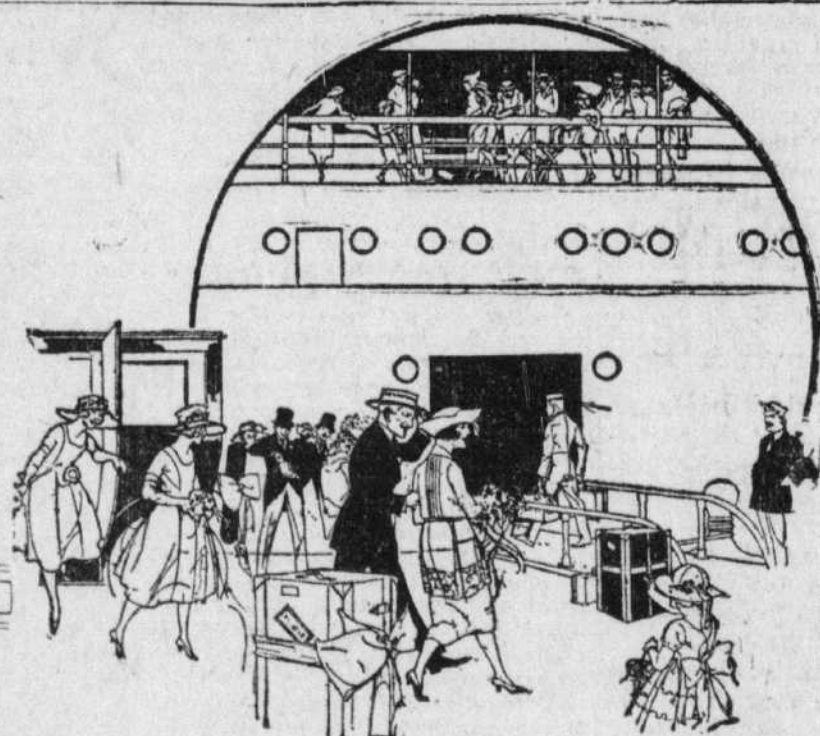
LA FANTAISIE: Le Devoir, d'un bout à l'autre de l'année, publie des fantaisies, billets de soir, chroniques légères d'actualité de plusieurs de ses principaux collaborateurs, comme Alceste, Nemo, Monique, Marins, ses excellentes lettres de Fadet, le non moins attrayant Foyer de Michelle LeNormand, des feuilletons et des récits dus aux meilleures plumes d'outre-mer, de la reproduction d'articles littéraires et scientifiques, bref, de quoi distraire tous les membres de chaque famille. Il vous apportera en quelques semaines la matière de plusieurs volumes de format ordinaire, et peut-être mis entre toutes les mains.

Un abonnement spécial

Pour la période juillet-septembre, le Devoir consent un abonnement de deux mois à son édition quotidienne, par poste, en dehors de Montréal et de la banlieue, au Canada, au prix, à verser d'avance, de \$1.00. Il faut faire remiser par chèque au pair ou mandat, en commandant l'abonnement. Cette offre expiré le 31 juillet. Ne pas oublier de donner son adresse exacte.

En ville ou à la campagne il faut lire

LE DEVOIR

Navires qui peuvent vous transporter partout
Loin de la chaleur, de la poussière et des soucis

Au Saguenay

Tous les samedis le vapeur "Cape Eternity" quitte Montréal à 7 p.m. pour une longue croisière de six jours jusqu'à la Malbaie, Tadoussac et la rivière Saguenay, arrêtant à tous les endroits intéressants tant en allant qu'en revenant, et arrivant à Montréal le vendredi suivant.

Fin de Semaine aux Mille-Iles

Prenez l'International Limited quittant la gare Bonaventure à 11 a.m. samedi prochain, 22 juillet, pour Brockville où vous prendrez place à bord du bateau et passerez une demi-journée dans la "Vénise d'Amérique". Le bateau quitte Alexandria Bay de bonne heure le dimanche matin et saute tous les rapides du fleuve en route pour Montréal. Prix spécial de fin de semaine, aller et retour, chemin de fer et bateau \$11.00

Le Dimanche sur le Fleuve

Le vapeur "Trois-Rivières" quitte Montréal à 9 heures a.m. dimanche prochain pour Saint-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie et Berthier; retour vers 8 p.m. Passage \$1.55 (taxe comprise).

A Québec

Départ chaque soir à 7 heures, arrivée le lendemain matin à 7 heures, ce qui donne toute une journée pour vaquer aux affaires et aux plaisirs. Les vapeurs quittent Québec chaque jour pour Montréal à 6 p.m. précises. Pas le désagrément de la chaleur — il y a toujours une brise sur le fleuve.

Attractions Spéciales à Bord

DANSE. Tous les soirs de 8.30 à 11 heures à bord des vapeurs Montréal et Québec sur un beau plancher neuf en bois dur.
CABARET. Concert de première classe tous les soirs. Salon d'observation. Salle de lecture et de repos. Belle promenade au clair de lune. Excellente cuisine et équipement de première classe sous tous rapports.

A TERRE-NEUVE

Croisières bi-mensuelles à Charlottetown et St-Jean, Terre-neuve. Le SS. "Manoa" quittera Montréal le 22 juillet et tous les deux samedis dans la suite.

TOUS LES BATEAUX MARCHANT D'APRES L'HEURE D'ETE S'ADRESSER

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

9, square Victoria
Main 4710

Montréal

Hôtel Windsor
Uptown 4740

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 22 JUILLET 1922
SAINTE MADELINE

Lever du soleil, 4 heures 37.
Coucher du soleil, 7 heures 54.
Nouvelle Lune, le 24, à 7 heures 53 du ma-
tin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum .. 77
Même date l'an dernier .. 88
Minimum aujourd'hui .. 51
Même date l'an dernier .. 57

BAROMETRE:

8 heures du matin, 30.10; 11 heures, 30.09;
1 heure de l'après-midi, 30.08.

LES MASSACRES D'ARMENIE

Le major-général Harbord présidera l'enquête américaine en Turquie.

Washington, 21. (S.P.A.) — Le major-général Harbord, sous-chef d'état-major, qui a été en France pendant plus d'un mois en mission spéciale, sera mis à la tête de la division américaine de la commission d'enquête sur les prétendus massacres en Asie Mineure, si le gouvernement turc consent finalement à permettre cette enquête.

Le secrétaire Weeks a déclaré que le général Harbord restait en Europe plus longtemps qu'il n'avait été décidé précédemment afin d'être prêt pour cette mission.

Peu après la guerre et pendant que la conférence de la paix était en session à Paris, le général Harbord fut désigné pour faire une enquête personnelle sur la situation en Arménie afin de renseigner les représentants américains à la conférence de la paix. On considère son rapport comme un des plus complets qui ait jamais été fait. Pour cette raison le président Harding désirerait qu'il représente les Etats-Unis dans la commission dont il est question.

Le règlement de la mendicité

LES AVOCATS DE LA VILLE DE FINISSENT LES POUVOIRS DU REGLEMENT 626 CONCERNANT LES MENDIANTS. — UNE OPINION LEGALE.

Le contentieux municipal exprime l'opinion que le règlement interdisant la mendicité dans les rues de Montréal est parfaitement valide et ne vient pas en conflit avec l'article 238 du code criminel. Le maire a reçu, à ce sujet, une communication de M. Honore Parent, avocat-adjoint de la ville, qui tranche la difficulté.

M. Parent, au nom de ses collègues du contentieux, a répondu de la manière suivante:

"La mendicité est régie par l'art. 238, sous-paragraphe D du Code criminel, qui détermine que toute personne peut mendier, pourvu qu'elle ait un certificat signé depuis moins de six mois par un prêtre, par un ecclésiastique ou par un ministre de l'Evangile, ou par deux juges de paix demeurant dans la municipalité où cette personne demande l'aumône, lequel certificat porte que celle-ci mérite qu'on lui fasse la charité."

D'un autre côté, le règlement 626 de la ville section 6, détermine que la mendicité est prohibée dans la ville de Montréal, sauf dans les cas prévus dans le présent règlement. Les cas prévus auxquels se réfère cette section sont les quêtes faites par des institutions, sociétés ou associations de charité, de bienfaisance et autres.

Ce règlement est-il légal?

Vu le statut 3 Ed. VII, chap. 62, sec. 23 (sous-paragraphe 118 de l'art. 390 de la charte) qui détermine que la ville a plein pouvoir pour réglementer ou empêcher la mendicité dans les rues et les places publiques, je crois que le règlement 626 est valide et qu'il peut être mis en vigueur par les autorités de la ville.

Le seul point douteux est de savoir si la législature avait le pouvoir d'autoriser la ville à adopter un tel règlement, et par conséquent si ce statut 3 Ed. VII, chap. 62 est constitutionnel? C'est une question que je n'ai pas à discuter ici, et je considère que tant que ce statut n'aura pas été déclaré inconstitutionnel par nos tribunaux, il doit être considéré comme ayant force de loi.

Pour résumer, la ville a été dûment autorisée par la législature, en vertu du statut provincial que je viens de citer, à adopter le règlement 626 interdisant la mendicité dans les rues. Ce règlement doit être considéré comme ayant force de loi tant que la loi qui l'autorise n'aura pas été déclarée inconstitutionnelle.

Un faux millionnaire

UN HOMME GREUG SE FAISAIT PASSER POUR UN ANGLAIS RICHISIME

Une espèce de chevalerie de haut parage qui était dispartie presque entièrement, semble renaitre. Hier, c'était un millionnaire, qui, après avoir condescendu à honorer un cocher de sa visite dans une écurie lui jetait du poivre rouge à la figure et le volait de \$1,500. Aujourd'hui, les détectives Savard et O'Donnell ont mis la main sur rien moins qu'un lord, pour qui son intimité a nom A.G. W. Greug, citoyen yankee.

Le lord est accusé par le shérif Weaver, de l'état du Michigan, d'avoir chipé une somme de \$400,000 à ses concitoyens. Il s'est enregistré au Ritz-Carlton sous le nom de Lord Dunblane et n'est pas certain que les journaux n'aient pas parlé de ses aieux.

Il était président d'une grande compagnie d'assurances qui paraît-il n'a existé que dans les planètes voisines, et vendait des parts de ladite compagnie moyennant des avantages mirifiques. Lord Dunblane ne fréquentait, cela va sans dire, que les millionnaires et toute personne qui ne jouissait pas de cent mille dollars de rente paraissait quantité négligeable.

Malheureusement tout a une fin. Hier soir, les détectives empochèrent maître Greug par les épaules au milieu de quelques millionnaires abrutis et scandalisés, et l'amenèrent aux cellules. Greug a consenti à être extradé, ce matin et il partira ce soir. La plainte officielle portée contre lui vient de Mlle Mary-E. Miller, qui accuse Greug de lui avoir volé \$500.

Le différend des policiers

Le comité échevinal du différend des employés municipaux tient une nouvelle séance aujourd'hui. La question à débattre est l'arbitrage des policiers et l'attitude du comité échevinal qui entrave les procédures.

Les membres de ce comité spécial s'objectent absolument à ce que les policiers, les pompiers, les employés de l'incinération et de l'acqueduc se forment en union dans le but de déclarer une grève un jour ou l'autre; ce sont des employés qui servent directement le public et comme tels ils ne peuvent, tout comme les soldats, quitter leurs postes en bloc, pour revendiquer le redressement de certains griefs.

Voilà pourquoi on s'oppose à l'union de la police, telle qu'elle est constituée actuellement, avec affiliation aux unions internationales.

La réunion est à huis clos.

Pas de réunion du cabinet

Ottawa, 21. (S.P.C.) — Le cabinet n'aura plus de réunions d'ici quelques jours. Les nouveaux directeurs des Chemins de fer nationaux ne seront pas nommés avant le mois d'août. Les directeurs sortant ont donné leur démission, mais c'est surtout dans le but de laisser les mains libres au gouvernement. Ils resteront en office jusqu'à ce que les nouveaux soient nommés.

Le cadavre de M. Félix Gélinas

Les Trois-Rivières, 21. (S.P.C.) — On a découvert, dans le fleuve, le cadavre d'un homme disparu depuis deux jours. Le cadavre flottait près du quai de St-Jean-Des-Chaillons. On l'a identifié comme étant le corps de Félix Gélinas, des Trois-Rivières. On ne sait s'il s'agit d'un accident ou s'il s'agit d'un crime.

Poursuites retirées

Londres, 21. (S.P.A.) — Sir Andrew Caird et Walter G. Fish, respectivement vice-président et directeur de l'association des Journaux Limités, ont retiré les poursuites en libelle qu'ils avaient prises contre le grand publiciste lord Northcliffe. Celui-ci était atteint de maladie grave.

Les opérations d'une banque

LE GERANT D'UNE SUCCURSALE DE LA BANQUE DES MARCHANDS EXPLIQUE LE DEBUT DE LA NAVIGATION. — 553 ARRIVAGES ET 494 DEPARTS — NAVIRES RETARDES.

M. C.-W. Finucan, gerant de la succursale de Montréal pour la Banque des Marchands a été mis sur la sellette tout l'avant-midi, aujourd'hui, dans l'affaire Macarow. Il était gerant de la succursale de Montréal depuis le 1er novembre 1920 après avoir été gerant sept années à Winnipeg. Il a raconté comment se faisaient les affaires à la banque. Il avait droit de prêter une somme de \$7,500 sans en parler à personne. Lorsqu'il s'agissait d'avancer un montant plus élevé, il devait en avertir le gerant général oralement ou par écrit selon l'urgence des cas.

Il a eu la connaissance de l'affaire Thornton-Davidson, mais n'en a parlé au gerant Macarow que d'une façon générale. Lorsqu'il est entré gerant de la succursale, il y avait une somme de deux millions, tirés de la banque comme "overdraft", et une somme de \$750,000 tirée pour les prêts à demande.

Le témoin ne s'est jamais occupé des circulaires du gerant général vu qu'il les estimait fort peu importantes.

M. Finucan a déclaré que le rapport d'octobre 1921 de la succursale de Montréal n'a jamais été complété pour ce qui regarde les dettes douteuses et mauvaises. La chose s'explique du fait que le département du crédit pour la succursale de Montréal était séparé des autres départements et que les employés qui s'occupaient des autres départements n'avaient pas à s'en occuper. Ce qui provoquait une sorte de confusion.

M. Muir a été interrogé, hier après-midi. Il a déclaré que jamais M. Macarow ne lui avait demandé ou lui avait suggéré de faire de fausses entrées dans les livres, ou dans les rapports au gouvernement. M. Macarow ne s'occupait pas de la préparation du rapport, sauf pour des questions de peu de conséquence qui n'avaient rapport qu'à la classification. Il a déclaré que les rapports étaient parfois en retard, mais que ce n'était nullement la faute de M. Macarow.

M. Loucks, assistant de M. Muir, a déclaré que M. Macarow n'avait pas vu le rapport d'octobre 1921 puisqu'il était sous clef. Il a affirmé que M. Macarow ne s'était pas mêlé de ces rapports, vu qu'il seul, le témoin en avait la clef.

Un faux millionnaire

UN HOMME GREUG SE FAISAIT PASSER POUR UN ANGLAIS RICHISIME

Une espèce de chevalerie de haut parage qui était dispartie presque entièrement, semble renaitre. Hier, c'était un millionnaire, qui, après avoir condescendu à honorer un cocher de sa visite dans une écurie lui jetait du poivre rouge à la figure et le volait de \$1,500. Aujourd'hui, les détectives Savard et O'Donnell ont mis la main sur rien moins qu'un lord, pour qui son intimité a nom A.G. W. Greug, citoyen yankee.

Le lord est accusé par le shérif Weaver, de l'état du Michigan, d'avoir chipé une somme de \$400,000 à ses concitoyens. Il s'est enregistré au Ritz-Carlton sous le nom de Lord Dunblane et n'est pas certain que les journaux n'aient pas parlé de ses aieux.

Il était président d'une grande compagnie d'assurances qui paraît-il n'a existé que dans les planètes voisines, et vendait des parts de ladite compagnie moyennant des avantages mirifiques. Lord Dunblane ne fréquentait, cela va sans dire, que les millionnaires et toute personne qui ne jouissait pas de cent mille dollars de rente paraissait quantité négligeable.

Malheureusement tout a une fin. Hier soir, les détectives empochèrent maître Greug par les épaules au milieu de quelques millionnaires abrutis et scandalisés, et l'amenèrent aux cellules. Greug a consenti à être extradé, ce matin et il partira ce soir. La plainte officielle portée contre lui vient de Mlle Mary-E. Miller, qui accuse Greug de lui avoir volé \$500.

Grosses réclamations

MM. Simon MacNamara, et J.-A. Séguin ont déposé, ce matin, au greffe de la Cour supérieure, deux brefs pour deux actions de 75,000 chacune.

L'action est dirigée contre MM. Joseph Budick, Harry Budick, J.-S. Budick, Paul Krasel de Upper Melbourne et Robert Gruenwald.

Les secours aux Russes

Berlin, 21. (S.P.A.) — La commission de secours aux affamés russes, commission qui dépend du conseil central pan-russe, déclare dans un communiqué qu'elle a fait publier aujourd'hui à Berlin que l'univers a fourni la somme de 247,000,000 de roubles ou pour soulager les régions russes affectées par le fléau de famine. La Russie, à elle seule, a versé 170,000,000 de roubles de ce montant.

Vous êtes un nomme de parti?

Lisez le Devoir pour savoir ce qu'on pense des partis, en dehors des partis, pour connaître ce qui se passe dans votre parti. Vous êtes un esprit indépendant? Lisez le Devoir pour savoir ce qu'on pense des partis, en dehors des partis, pour connaître ce qui se passe dans votre parti. Vous êtes un esprit indépendant? Lisez le Devoir pour savoir ce qu'on pense des partis, en dehors des partis, pour connaître ce qui se passe dans votre parti.

L'activité de notre port

ON CONSTATE QUE 11,786 TÊTES DE BÉTAIL ONT ÉTÉ EXPORTÉES DEPUIS LE DÉBUT DE LA NAVIGATION. — 553 ARRIVAGES ET 494 DEPARTS — NAVIRES RETARDES.

Nous avons par là même, à plusieurs reprises différentes, de la grande activité qui se manifeste, cette année, dans le port de Montréal. Chaque fois, il nous a été donné de pouvoir constater, chiffres en mains, que le trafic y est sensiblement supérieur à celui de l'an dernier, exception faite, toutefois, en ce qui concerne l'importation qui, jusqu'ici du moins, a subi un certain ralentissement assez considérable.

Les dernières statistiques enregistrées et qui nous ont été communiquées, ce matin, indiquent que 11,786 têtes de bétail ont été exportées jusqu'à date contre 7,231 au cours de la même période en 1921, ce qui accuse, pour la présente saison, un surplus d'exportation de 4,555 têtes de bétail.

On constate aussi, d'autre part, dans le domaine des arrivages et des départs de navires, un certain surcroît d'activité assez considérable sur l'an dernier. En effet, les arrivages de cette année jusqu'à date ont été de 559 contre 449 en 1921; et les départs, 494 contre 400.

Quant aux déplacements de navires qui ont été effectués jusqu'à ce matin dans les limites intérieures du port de Montréal, ils se chiffrent à 680.

LE VICTOLITE

Le Victolite, de la compagnie Imperial Oil, dit-on, est le navire ayant le plus fort tirant d'eau qui soit encore venu dans notre port cette année. Lors de son dernier voyage, il tirait exactement 29 pieds 3 pouces.

LE MATAWA

Le Matawa, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est arrivé dans notre port, hier, venant de Baltimore.

LE NIVEAU DU FLEUVE

L'échelle d'étage de la Commission du port de Montréal indiquait, cet avant-midi, que le niveau du fleuve est actuellement de 31 pieds et 3 pouces.

NAVIRES RETARDES

Quatre paquebots à passagers venant d'Europe étaient attendus à Montréal au cours des journées de demain ou de dimanche. Ayant rencontré un véritable et épais rideau de brouillard au détroit de Belle Isle, ainsi qu'à l'entrée du fleuve, ils ont dû ralentir forcément leur vitesse ordinaire et n'arriveront point à destination sans plusieurs heures de retard.

Le premier de ces navires, le Montcalm, du Pacifique-Canadien, qui était attendu ici demain, n'est annoncé que pour dimanche matin. Ses passagers sont au nombre de 291 dans les cabines et de 350 en troisième classe.

Le Canada, de la ligne White-Star Dominion, qui suit d'assez près le Montcalm, est attendu, quant à lui, pas avant dimanche soir. A 9 heures 30 hier avant-midi, il a été signalé comme étant à 300 milles à l'est du détroit de Belle Isle.

Ses passagers sont au nombre de 132 dans les cabines et de 123 en troisième classe.

Le Metagama, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est attendu, de son côté, vers minuit demain. Ses passagers sont au nombre de 255 dans les cabines et de 523 en troisième classe.

Le Tyrhenia, enfin, de la ligne Cunard, n'arrivera pas à Montréal avant lundi avant-midi.

Ce navire, qui en est à son deuxième voyage de la saison, vient de Glasgow et, ainsi que nous le disions ces jours derniers, il s'est arrêté à Greenock, afin d'y prendre les passagers qui devaient s'embarquer à bord du Casandra.

Le total des passagers du Tyrhenia, comporte 13 personnes en première classe, 162 en seconde et 331 en troisième.

SERVICE DES SIGNAUX

Il y aura Grues. — Descendant à minuit 15 minutes, l'"Hindustan"; à 1 heure 10 la nuit dernière, l'"Adrian Iselin"; à 2 heures 5 du matin, le "Millpool"; et à 2 heures 25, le "Canadian Logger".

Cap Saumon. — Descendant à 5 heures 30 hier après-midi, le "Cape Trinity".

Pointe-au-Père. — Montant à 2 heures la nuit dernière, le "Glenmoor"; à 11 heures hier soir, le "Canadian Otter" et le "Canadian Sapper"; descendant à 6 heures 30 du matin, le "Guthrie"; à 7 heures, le "Hoerda"; à 7 heures 30 hier soir, l'"Alido"; et à 11 heures 30 hier soir, le "Centra".

Matane. — Montant à 8 heures hier soir, le "A. Tremblay". Cap de la Madeleine. — Montant à 7 heures du matin, le "Brumath". Pointe Renommée. — Montant à 7 heures du matin, à 215 milles à l'est, le "Montcalm"; à 8 heures 25, à 22 milles à l'est l'"Exbridge"; descendant à 2 heures la nuit dernière, le "Gaspesia"; à 6 heures 30 du matin, le "Reno Castle"; à 11 heures 30 hier soir, le "Pernholm"; à 4 heures 30 hier après-midi, l'"Anton Mandl"; à 5 heures hier après-midi, le "Molita"; à 7 heures hier soir, le "Domira".

Cap des Rosiers. — Montant à 4 heures du matin, le "Lord Strath-

LES TROUPES A BUFFALO

Deux-cent cinquante soldats protègent la voie l'"International Railway Co".

Buffalo, 21. (S.P.A.) — Le major George F. Chandler, le capitaine Robinson et le lieutenant Crossdale, commandant de la police de l'Etat, sont arrivés à Buffalo à deux heures, ce matin, et se sont installés à l'arsenal du 105e d'artillerie. Ils ont annoncé qu'à midi il y avait 250 hommes de troupes à Buffalo pour protéger les voies de l'"International Railway Company", dont les employés se sont mis en grève au 1er de juillet.

Les autorités municipales ne voulaient point faire venir les troupes de l'Etat de New-York dans Buffalo, mais, hier, le shérif Waldow, du comté d'Erie, a adressé au gouverneur Miller un message exposant la situation qui règne ici. Conséquemment, les troupes de l'Etat ont reçu l'ordre de se rendre immédiatement à Buffalo.

L'arrivée des troupes coïncide avec la reprise des opérations sur la voie Broadway, la pire dans cette crise des tramways.

Cette voie traverse la section polonoise de la cité et demeurent nombreux de waitmen et conducteurs en grève. Les chefs de la police ont conseillé de ne pas faire marcher de tramways dans cette partie de la ville dans les circonstances actuelles.

Les premiers trams se sont heure-

UNE LIASSE D'ARGUMENTS

M. Poincaré a remis au président de la commission des réparations un long mémoire pour prouver que l'Allemagne est responsable de sa débâcle financière.

Paris, 21. (S.P.A.) — M. Poincaré, président du conseil des ministres, vient de remettre à M. Louis Dubois, président de la commission des réparations, une liasse d'arguments pour défendre l'attitude qu'a prise la France au sujet des réparations allemandes. Ces munitions sont sous la forme d'un long mémoire préparé par le président du conseil lui-même et par son ministre des finances, M. Charles de Lasteyrie. Ce document tend à démontrer, avec preuves à l'appui, que l'Allemagne est responsable du désastre qui règne en ce moment dans ses finances.

Le gouvernement français a ordonné, dit-on, à M. Dubois d'exiger que la commission des réparations déclare que l'Allemagne a failli volontairement à ses obligations d'indemnité et demande d'elle d'autres

DEFAITE REPUBLICAINE

Les irréguliers ont dû céder à Waterford — Ceux-ci sont plus heureux dans les comtés de Clare et de Galway-Sud.

Dublin, 21. (S.P.A.) — Un communiqué émanant du quartier général de l'armée nationale déclare que la résistance des insurgés républicains dans la ville de Waterford, place sise à la côte du sud-est de l'Irlande, a été brisée. Les troupes de l'armée nationale sont entrées dans la cité et ont capturé cinquante prisonniers.

Les irréguliers ont évacué les barreaux et le bureau de poste et ils battent en retraite vers le sud.

Une dépêche de Belfast mande qu'un détachement de troupes irrégulières qui organisaient une embuscade près de Roscrea, dans le comté de Tipperary, a été pris sur le fait, ce matin, par des soldats de l'armée nationale qui ont fait onze captifs parmi les irréguliers et capturé des carabines et des bombes. Un soldat de l'Etat libre a été blessé dans cette aventure.

ON BOMBARDE LA VILLE

Cork, 21. (S.P.A.) — Au quartier général des insurgés républicains, on a publié, ce matin, un communiqué racontant qu'aux dernières nouvelles de Waterford les troupes de l'armée nationale bombardaient la ville après avoir installé leurs batteries sur le mont Misery. Le bombardement a recommencé, hier soir, à la suite d'une suspension dans l'après-midi. Le feu est surtout dirigé contre les abris de la cavalerie.

Le communiqué ajoute qu'hier

ARRIVES A QUEBEC

Arrivé à Québec, à 3 heures du matin, le "Knockfierna"; à 11 heures 10 hier soir, le "Savoy"; à 7 heures du matin, le "Montréal".

Le différend des cheminots

Ottawa, 21. (S.P.C.) — Samedi, le comité plénier de la fraternité canadienne des employés de chemin de fer se réunira à Ottawa pour décider de prendre un vote de grève, soit pour prier le ministre du travail, M. Murdock, de permettre qu'on nomme un bureau de conciliation chargé de faire une enquête

sur l'objection des cheminots contre les récentes réductions de salaires mises en vigueur par le National-Canadien et le Grand-Tronc. Il se peut que les deux décisions se prennent à la fois.

Décès

ROUX — A Montréal, à l'hôpital de la Miséricorde, le 19 juillet 1922, à l'âge de 40 ans, Georges Roux, officier de douane. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, au 27, rue Messe, quartier Mercier, pour se rendre à l'église de Saint-Victor. Le service sera célébré à 8 heures 30. Puis, la dépouille mortelle sera transportée à Sainte-Thérèse de Blainville, où un libre sera chanté à l'église paroissiale, à 10 heures. L'inhumation dans le cimetière de cette ville.

Madame Georges Roux est la sœur de M. Fabby Sylvio Cloutier, du séminaire de Sainte-Thérèse.

ACCIDENT D'AEROPLANE

Le secrétaire Denby manque perdre la vie à Pékin.

Pékin, 21. (S. P. A.) — M. Denby, secrétaire de la marine des Etats-Unis, vient d'échapper à la mort dans un accident d'aéronef. Il volait à une hauteur de plus de mille mètres au-dessus de la grande muraille lorsque le moteur s'arrêta. L'appareil fut entièrement démolé, mais M. Denby ne fut pas blessé.

Le ministre de la marine chinoise a déclaré, hier soir, à un dîner offert en l'honneur du secrétaire Denby, que la Chine désirait construire une marine moderne pour la défense seulement et qu'elle accueillerait avec plaisir l'aide des experts américains à cet effet.

M. Denby a répondu au discours sans faire allusion à l'invitation à l'aide américaine. Il a exprimé les vœux des Etats-Unis en ce qui concerne le progrès de la Chine et a déclaré que les Américains considéraient une marine active comme étant de grande importance.

EXPLOSION D'UNE MINE

Canton, 21. — Une mine flottante, destinée évidemment à faire sauter le croiseur chinois *Wingfung*, à bord duquel se trouve Sun Yat Sen, président déposé de la Chine du Sud, a fait explosion à 15 mètres du destroyer américain *Tracy*. Le destroyer a été fortement secoué, mais n'a pas subi d'avarie.

UNE CRISE EN AUTRICHE

Le gouvernement interdit le commerce en devises étrangères — Le peuple organise une manifestation.

Vienne, 21. (S. P. A.) — Le ministre des finances a publié un ordre défendant le commerce en devises étrangères en Autriche, mais permettant aux voyageurs d'acheter des sommes suffisantes pour leur permettre de quitter le pays. D'après cet ordre tout commerce de ce genre par les banques doit passer par le bureau central où les prix seront fixés.

Un grand nombre d'hommes et de femmes des régions industrielles ont envahi la ville et ont organisé une manifestation devant le Parlement pour protester contre le gouvernement pour n'avoir pas enrégimé la hausse continue des prix.

LE TRAFIC DE L'OPIUM

Cette question sera débattue par le conseil de la Ligue des nations aujourd'hui — Les mandats.

Londres, 21. (S.P.A.) — On étudiera aujourd'hui, cinquième jour de la session du conseil de la Ligue des nations, la question du commerce illicite de l'opium, la requête de l'Albanie qui désire que la Ligue lui délègue un expert pour l'aider à affermir sa vie politique et économique et divers problèmes que la conférence de Gènes a référés à la Ligue. On discutera également les rapports des comités ad-

NOUVEAU CABINET EN POLOGNE

Korfanty réussit à former un ministère.

Varsovie, 21. (S.P.C.) — En dépit des protestations des radicaux qui sont même allés jusqu'à faire dans la rue une manifestation monstrueuse, M. Adalbert Korfanty, le nouveau

Le bain public de l'île Ste-Hélène

Le maire Martin félicite le comité exécutif de préconiser l'établissement d'un bain public à l'île Sainte-Hélène. C'est un projet que l'on a dressé depuis sept ans et dont la réalisation s'impose pour la classe ouvrière, a-t-il déclaré.

Le bain sera construit de ce côté-ci de l'île, il existait auparavant sur le côté sud-ouest, et l'on a dû le fermer à la suite des travaux de creusement entrepris par le ministère de la marine. Il reste, assure le maire, un crédit de \$18,000 encore disponible à même la somme de \$50,000 votés en 1912, pour l'amélioration du parc.

M. Martin croit que la ville payera facilement les frais d'entretien du bain, à même la location des serviettes, du savon et des costumes de bain.

Au pénitencier

Calgary, 21. (S.P.C.) — Un commis de courrier de chemin de fer nommé William Smith a été condamné ici, hier, à trois ans de pénitencier pour avoir dérobé une lettre renfermant cinquante sous.

Anniversaire d'un bill

Washington, 21. (S.P.A.) — Il y a un an aujourd'hui la Chambre adoptait le bill tarifaire du gouvernement. On ignore encore quand ce bill sera inscrit dans les statuts; mais bien des indices portent à croire que les partisans et amis de la mesure, les chefs au moins, ont hâte d'avoir une conférence à ce sujet.

Volcan en éruption

Managua, Nicaragua, 21. (S.P.A.) — Le volcan Omotepé est en éruption et les habitants des alentours fuient, saisis de frayeur. Des scories et de la lave sortent abondamment du cratère. Le feu du volcan s'est communiqué à des terrains boisés.

La nouvelle église du Sacré-Coeur

Les marguilliers de la paroisse du Sacré-Coeur ont approuvé définitivement les plans de reconstruction de la nouvelle église, préparés par MM. Viau et Venne. Les contrats de construction seront signés demain.

CHOSSES MUNICIPALES

La Fédération reçoit de l'aide

LES MEMBRES DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL ENDOSSENT LA RESOLUTION DE LA FEDERATION DES EMPLOYES MUNICIPAUX. — UN VIF DEBAT.

La Fédération des employés municipaux a reçu l'entière approbation du Conseil des métiers et du travail, à la réunion des membres du conseil, hier soir. Les délégués ont critiqué l'attitude du comité exécutif, celle du maire et celle du Syndicat catholique et national des fonctionnaires municipaux.

M. Alphéus Mathieu, secrétaire de la Fédération, a fait connaître aux délégués la résolution qui leur était adressée par la Fédération des employés municipaux. C'est la résolution même qui renferme la menace d'une grève générale. Le délégué Di Muro en a proposé l'adoption immédiate et le délégué Alfred Mathieu d'ajouter qu'on recherchait les moyens d'y faire obtempérer qui ce soit. Les délégués Lynch et Malone ont plutôt proposé de recevoir la résolution, d'approuver l'attitude déterminée dans cette résolution par la Fédération des employés municipaux et d'assurer celle-ci de toute l'assistance du Conseil en vue de faire redresser ses griefs.

Le délégué McLean, ayant lu dans les journaux la résolution adoptée par le syndicat national et catholique des employés municipaux, a voulu savoir l'importance que représente ce syndicat. M. Arthur Bouchard a répondu qu'il ne compte que 50 membres réguliers. M. Courchesne a été plus explicite. Les membres fondateurs du syndicat, a-t-il déclaré, sont de nos anciens membres. Les officiers en sont des chefs de groupe, à l'hôtel de ville, qui sollicitent de toute façon les employés à se joindre au syndicat. Jusqu'à ces jours derniers, a-t-il ajouté, le syndicat ne comptait pas assez de membres pour se louer une salle de réunion. Et tout le monde sait, à l'hôtel de ville, que le syndicat ne compte pour absolument rien.

De l'avis de M. Foster, le syndicat est encouragé par détruire les unions qui défendent réellement l'ouvrier.

M. Arthur Bouchard, faisant écho à la discussion que la résolution soulevée dans les journaux, a exposé néanmoins aux délégués que les employés municipaux ont, par l'entremise de leurs associations, et depuis 8 mois, fait tout leur possible pour faire redresser leurs griefs à l'amiabilité. Mais toutes leurs communications et toutes leurs demandes d'entrevues sont restées sans réponse. En face de cette situation la Fédération a décidé de réunir une assemblée générale afin que les membres indiquassent à leurs officiers la conduite à suivre. Cette assemblée a eu lieu mercredi, il y a huit jours. Les membres ont adopté la résolution qui vous est soumise et qui a été envoyée au conseil municipal ainsi qu'au comité exécutif. Elle marque un suprême effort en vue d'un règlement avec les autorités municipales ou auprès du public afin qu'il exerce une pression suffisante sur l'hôtel de ville pour le redressement de nos griefs. Inutile de dire, a ajouté M. Bouchard, que les membres de la Fédération ont mûrement réfléchi à cette résolution et qu'ils entendent tenir.

Le délégué Lynch reproche aux membres du comité exécutif, après s'être fait éléver leur indemnité, de refuser aux employés municipaux ce dont ils ont besoin pour vivre et invite tous les délégués à renseigner leur union respective sur les différends actuels, comme le sort des organisations ouvrières est en jeu.

Le délégué Dixon a fait entendre une voix plus modérée; il félicite la Fédération des employés municipaux du ton modéré qu'elle a adopté et lui recommande de ne se prévaloir que des moyens constitutionnels que la loi lui offre. Il serait désastreux, dit-il, que les policiers et les pompiers quittent leurs fonctions. Il approuve néanmoins la résolution. Toute l'assemblée, de même, l'a approuvée à l'unanimité.

M. Foster, parlant à son tour des disputes actuelles entre la ville, rassure le conseil en disant qu'au moins les ouvriers ont des sympathies à l'hôtel de ville en la personne de celui qui voudrait appeler la solidarité à la rescousse en cas de grève des employés municipaux. Puis il ajoute que dans le conflit actuel toute responsabilité doit être mise au compte de la ville pour avoir poussé toutes les démarches pacifiques des employés municipaux. Et il tient à déclarer que les unions auxquelles ils appartiennent et qui sont aujourd'hui en jeu ne sont pas internationales, mais purement nationales, appuyées par la législature de Québec.

En Irlande

Belfast, 21. (S.P.A.) — Les communications télégraphiques et téléphoniques étaient de nouveau coupées, hier, entre Dublin et Belfast. A Limerick, la fusillade s'est continuée, hier. On estime les pertes à vingt tués et quarante blessés. Les victimes se recrutent surtout parmi les civils.

A l'oratoire St-Joseph

Dimanche prochain, à 8 h. 30, à l'oratoire St-Joseph, il y aura l'assemblée générale des membres des conférences de St-Vincent-de-Paul. Le sermon sera donné par M. l'abbé Dupuis, curé de St-Eusèbe-Vercell.

Adoration nocturne

Tous les membres sont convoqués pour 8 heures, dimanche soir à 23, à l'église St-Christophe-de-Pont-Viau, pour une heure de réparation des dernières profanations. Prendre le tramway St-Denis-Ahuntsic, descendre à la Station Ahuntsic pour 7 h. 30, de là jusqu'à vous diriger.

FAITS DIVERS

FILLETTE TUÉE PAR UNE AUTO

HIER SOIR, RUE SAINT-JACQUES — LA VICTIME EST AGÉE DE DIX ANS.

Une fillette de dix ans, Rosa Trolley, 92, rue Desnoyers, a été tuée instantanément, hier soir, par un automobile. La victime traversait la rue Saint-Jacques lorsqu'une automobile qu'elle a voulu éviter en revenant sur ses pas l'a frappée. Le chauffeur Armini Rochon, 108-est, boulevard Saint-Joseph, était sous l'impression que la fillette une fois engagée sur la voie, continuerait au centre et en conséquence, il a longé le trottoir. La roue de la voiture a écrasé la tête de la fillette et occasionné une fracture à la base du crâne.

LES SUITES D'UNE COLLISION

M. Cyrien Brunel, 64 ans, de Napierville est décédé, hier midi, à l'hôpital Général de Montréal d'une fracture au crâne. M. Brunel avait été blessé dans une collision de son automobile avec un convoi du Rutland, à Scottsville, le 3 juillet dernier. M. Brunel s'était engagé sur la voie ferrée sans examiner les abords étant donné que le seul train était sensé être passé depuis une heure déjà. Malheureusement ce train était justement en retard et est entré en gare à ce moment.

MORT ACCIDENTELLE

Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, hier, dans le cas de Albert Rudge, 37 ans, 84, avenue Gordon, Verdun, qui s'est tué mercredi matin, en tombant du huitième étage de l'hôtel Mont-Royal, en construction, rue Peel. Personne n'a été témoin de l'accident.

VOL DANS UN MAGASIN

Les voleurs sont entrés mercredi, dans la nuit, dans le restaurant de L.-J. McKenna, 708, Côte-des-Neiges, et y ont volé cinquante paquets de cigarettes et de la menuiserie monnaie.

CADAVRE SUR LA VOIE

On a trouvé, hier matin, sur la voie du chemin de fer Grand-Tronc, le cadavre d'un individu complètement mutilé. L'individu J.-B. David, 17, rue Yamaska a fait la macabre découverte au coin des rues Saint-Ambroise et Saint-Augustin. On a trouvé dans l'habit de la victime un carnet initiale Elmer Moffatt, Arlington, Vermont.

ACCUSE D'AVOIR MIS LE FEU

Mme Cécile Paré, accusée d'avoir mis le feu volontairement au magasin J.-P. Davignon et compagnie, 1039-est, rue Ontario, a été condamnée, hier, à subir son procès devant la Cour de la commission des incendies.

Le procès des faux monnayeurs

On a procédé hier après-midi, à l'enquête préliminaire des faux monnayeurs pris à l'île St-Thérèse. Les accusés sont Albert Grignon, Paul Théoret, Edouard Painchaud et Théophile Michel. Deux autres inculpés, Alfred Jean et Philippe Desrochers ont avoué leur culpabilité et ont été condamnés à subir leur examen volontaire. On a produit des billets fabriqués par les accusés.

Grignon était un agent simplement engagé pour pincer les faussaires. Me Calder, avocat de la poursuite a déclaré la chose hier.

Service de Librairie du "DEVOIR"

Fêtes du III ^e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Després	\$1.50
Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille, par l'abbé A. Couillard Després	.60
Observations sur l'Acadie Française, par l'abbé A. Couillard Després	.75
Noblesse de France et du Canada, par l'abbé A. Couillard Després	.50
Vie du Père Lacombe, O.M.I. (relie)	2.00
Débuts d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Pelouin	.75
Almanach de la langue française 1922	.25
Plus qu'elle-même (roman), par Luc Bérard et J. A. Foisy	.90
Au pays de l'Érable, concours Société St-Jean-Baptiste	.90
Résistance aux lois injustes (La) par le R. P. A. Mignault	.75
Chez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx	.50
Brins d'herbe, par Monique	.75
Nos Voyageurs, par le R. P. E. Leconte	1.25
Lendemain de conquête, par l'abbé Lionel Groulx	.90
Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalonde	.75
Autour de la Maison, par Michelle LeNormand	.50
Couleur du temps, par Michelle LeNormand	.75
Lettres de Fadette, 3 ^{ème} et 4 ^{ème} séries (chacune)	.50
Lettres de Fadette, 5 ^{ème} série	.75
Cocquillages par Marius	.60
Le bon langage, cartes, 5 ^{ème} série, abbé Etienne Blanchard	.35
Dictionnaire du bon langage, par l'abbé Etienne Blanchard	.75
Le bon français, par l'abbé Etienne Blanchard	.35
2000 mots bilingues par l'image, par l'abbé Etienne Blanchard	.30
Parlons mieux, par l'abbé Etienne Blanchard	.60
The Birthright, par Arthur Hawkes	3.00
Croquis laurentiens, par le R. F. Marie-Victorin	.75
Récits laurentiens, par le R. F. Marie-Victorin	.75
Jean-Daniel Dumas, par François J. Audet	.75
Une maîtrise d'art en Canada, par Emile Vaillancourt	1.00
Anthologie des poètes canadiens, par Fournier et Asselin	1.25
Pour qu'on aime la Géographie, par Emile Miller	1.25
Comédiens et Amateurs, par Eugène Lassalle	1.00
Le petit monde (billets du soir), par Louis Dupire	.50
Question ouvrière au Canada (La), par Arthur St-Pierre	.50
Chasse aux millions (La), par J. Chs Harvey	.25
Ce que dit la Jeunesse	.50
Emballage (vers), par l'abbé Apollinaire Gingras	1.00
Nuances (billets du soir), par Yvonne Charette	.75
Histoire du Canada, par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand	1.50
Questions scolaires, par Mgr Ross	.25
Pour l'Exemple, Hommages à M. G. N. Ducharme	.25
Billets du Soir (3 ^e série), par Albert Lozeau	.50
Cap Eternité (Le) vers, par Charles Gill	.75
Au cœur de l'histoire, par Raoul de Lorimer	2.00
Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia, abbé Jos. D. Michaud	1.00

A ces commandes, il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.

SERVICE DE LIBRAIRIE
"LE DEVOIR"

43, rue Saint-Vincent, Montréal.

LE CHAULAGE DE LA TERRE

Il vient de sortir de nos presses une brochure très intéressante, intitulée: "LE CHAULAGE DU SOL". L'auteur, M. Louis Hurtubise, ingénieur-conseil de Montréal, a voulu d'une façon précise indiquer au moyen de citations, de tableaux, de gravures, quelle erreur les agriculteurs commettent en cultivant sur des terres acides. Se basant sur les chiffres du laboratoire provincial d'agriculture, tels que fournis par M. Charron de St-Hyacinthe, chiffres qui démontrent que 75 p. c. des terres de la province de Québec perdent chaque année des sommes incalculables par le fait de cultiver sur des sols acides.

La brochure fournit d'abord l'historique du chaulage. Cet historique agrémenté de fort jolis dessins, fait remonter aux Romains l'emploi de la chaux pour rendre fertiles les terres appauvries par un long usage. Le XVI^e et le XVII^e siècles surtout marquent le début d'une coutume qui malheureusement semble être disparue par la suite. Les États-Unis eux-mêmes ne s'aperçoivent du manque de chaux que vers 1850. Et ce n'est qu'en 1900 que des agronomes éminents jetèrent le cri d'alarme. Des régions complètes autrefois fertiles devenaient incultes à la suite de la disparition de la chaux, base nécessaire à éliminer l'acidité du sol. Or un sol acide, c'est comme un estomac acide, les deux sont malades et menacent de causer des perturbations qu'il faut empêcher sous peine de constater une diminution de force, d'énergie et de rendement. M. Hurtubise donne des chiffres à l'appui de sa théorie, théorie soutenue d'ailleurs par tous les agronomes tant américains que canadiens.

Des statistiques, tirées des livres officiels, suivent ce 1^{er} chapitre. Elles prouvent à l'évidence que la place de la province de Québec n'est pas ce qu'elle devrait être, comparée aux autres provinces d'abord et aux pays européens ensuite. C'est que la bas-on se préoccupe de restituer à la terre ce que les récoltes ont les puites lui enlèvent, tandis qu'ici, bien que la pratique soit d'employer un peu d'engrais, on oublie complètement que la chaux est d'une grande nécessité, que les plantes en ont un besoin absolu, que le sol doit en contenir pour être en bon état de fertilité et qu'une fois disparue, la chaux ne revient pas, à moins qu'on s'avise de la retourner au sol.

Les chapitres suivants développent cette idée. Ils sont courts, précis, très au point et, ce qui n'est pas une mince affaire, écrits en un langage clair et compréhensible.

M. Hurtubise a fait la œuvre utile. Son travail intéresse non seulement les cultivateurs pour qui il est surtout destiné, mais aussi les jardiniers-maraisiers professionnels comme amateurs, qui veraient leurs récoltes de légumes considérablement augmenter, si leur sol était ramené dans un état propre à éloigner l'acidité, source de retard, de diminution et parfois de stérilité.

Nous espérons que M. Hurtubise aura du succès dans sa campagne et formulons le souhait que les autorités du département de l'agriculture accordent à cette question du chaulage du sol toute l'attention qu'elle mérite.

L'ouvrage est en vente chez l'auteur, 590 Avenue Union, Montréal, au prix de 10 sous l'exemplaire, frais de port en plus.

AU CONSEIL DES MÉTIERS

ON A DISCUTE, HIER SOIR, L'OPPORTUNITÉ DE CHERCHER A FAIRE RENTRER L'UNION DES EMPLOYES DE TAMWAY DANS L'INTERNATIONALE.

A une réunion du conseil des métiers et du travail, hier soir, le délégué Faucher, qui est vice-président du Conseil, a fait entendre que les employés de tramway syndiqués songent à se fédérer avec les syndicats des policiers et des pompiers pour faire ensemble une grève.

Le délégué précité a fait cette remarque en passant pendant qu'on discutait le fait que l'union des employés de tramway n'est pas affiliée au Conseil des métiers, vu qu'elle s'en est détachée il y a quelques mois.

Il a été proposé que l'exécutif du Conseil se mette en contact avec les employés de tramway pour savoir si oui ou non ils ont le dessein de revenir au bercail.

Le délégué Keenan, de l'union typographique, a déclaré que, à son avis, le Conseil ne devrait pas faire cette démarche, mais faire connaître aux quartiers généraux de l'Internationale la situation. Les employés de tramways et des électriciens d'Amérique. Or, une clause dans la constitution de cette association les oblige à se joindre au Conseil des métiers du district.

J.-T. Foster, président du Conseil, a demandé aux délégués de ne pas voter cet amendement qui ferait voter aux unions au Canada, car l'Internationale ordonnerait aux employés de tramway locaux de se réunir au Conseil, de sorte qu'on dirait une fois de plus que les chefs syndicalistes américains imposent leurs volontés aux ouvriers canadiens.

Le délégué de M. L.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES TRAMWAY

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig, assemblée du Syndicat catholique et national des employés de tramway. On procédera à l'élection du délégué au congrès de la confédération des travailleurs catholiques du Canada. Plusieurs rapports importants. Que tous les membres soient présents. Par ordre.

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES

Le Syndicat des typographes a tenu une belle assemblée, mercredi dernier, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. M. Armand Léonard, nouveau président du Syndicat, occupait le fauteuil. Les élections partielles pour un secrétaire-financier, un trésorier et une sentinelle ont donné les résultats suivants: secrétaire-financier, M. Chs. Paquette; trésorier, M. D. Fréchette; sentinelle, Alb. Cloutier. M. G. Tremblay, organisateur, a présenté son rapport qui a été adopté à l'unanimité. M. Tremblay a fait une revue des succès obtenus depuis l'an dernier dans l'imprimerie. L'an passé, les syndicats catholiques n'avaient pas un seul membre dans les métiers de l'imprimerie et aujourd'hui, ils ont trois syndicats: Syndicat des typographes, Syndicat des pressiers de journaux, Syndicat des pressiers de travaux de ville, comprenant ensemble deux cents membres et portant au-delà de \$100,000 d'assurances. M. Tremblay a rapporté progrès relativement à l'école technique d'imprimerie et a raconté une entrevue avec le secrétaire de M. L.

Winnipeg, 21. (S.P.C.) — Les 24 fermiers-unis élus du Manitoba ont maintenant à faire face à la responsabilité de s'organiser pour recevoir l'administration de la province des mains de M. T.-C. Norris. Ils se sont réunis, hier soir, à la demande des quartiers généraux des fermiers-unis du Manitoba. On s'attend à ce qu'ils discutent la situation générale survenue depuis les élections de mardi. Ils leur faudra choisir un chef qui devra attendre la demande du lieutenant-gouverneur pour former un cabinet. Probablement aussi, qu'ils décideront de convoquer ou non une session spéciale de la législature pour permettre au Manitoba d'agir de concert avec la Saskatchewan et l'Alberta dans l'établissement d'un marché coopératif du blé.

Le choix d'un chef aura probablement lieu aujourd'hui, après quoi la réunion ajournera pour une couple de semaines, pendant lesquelles le premier ministre proposé s'occupera de choisir son cabinet. La remise formelle des ré-

A. David. A la prochaine assemblée qui aura lieu le 1^{er} mercredi d'août, élection du comité exécutif.

SYNDICAT DU TEXTILE NO 2

Ce soir, salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine-est, assemblée du Syndicat catholique et national des ouvriers textiles, local no 2. Rapports importants. Initiation des nouveaux membres. Etude de la constitution que le secrétaire pourra avoir chez M. E. Poirier, 255, St-Germain. M. N. Therrien sera présent à l'assemblée. Que tous les membres soient présents.

LES FERMIS S'ORGANISENT

LES ELUS MANITOBAINS SE SONT REUNIS, HIER SOIR, POUR DISCUTER LA SITUATION POLITIQUE.

Winnipeg, 21. (S.P.C.) — Les 24 fermiers-unis élus du Manitoba ont maintenant à faire face à la responsabilité de s'organiser pour recevoir l'administration de la province des mains de M. T.-C. Norris. Ils se sont réunis, hier soir, à la demande des quartiers généraux des fermiers-unis du Manitoba. On s'attend à ce qu'ils discutent la situation générale survenue depuis les élections de mardi. Ils leur faudra choisir un chef qui devra attendre la demande du lieutenant-gouverneur pour former un cabinet. Probablement aussi, qu'ils décideront de convoquer ou non une session spéciale de la législature pour permettre au Manitoba d'agir de concert avec la Saskatchewan et l'Alberta dans l'établissement d'un marché coopératif du blé.

Le choix d'un chef aura probablement lieu aujourd'hui, après quoi la réunion ajournera pour une couple de semaines, pendant lesquelles le premier ministre proposé s'occupera de choisir son cabinet. La remise formelle des ré-

nes du gouvernement n'aura pas lieu avant la mi-août.

De bonne heure, hier soir, vingt des quarante-trois candidats qui se présentaient dans les dix divisions de Winnipeg avaient subi le recomptage. Tous ces vingt candidats perdront leur dépôt de \$200. Trois candidats ont été élus jusqu'à présent: Dixon, ouvrier; Jacob, libéral; et Downes, indépendant-modéré. Les autres viennent dans l'ordre suivant: Evans, conservateur; Queen, socialiste; Haig, conservateur, et Farmer, ouvrier-indépendant.

EN ALBERTA

Régina, 21. (S.P.C.) — La session spéciale provoquée pour créer un marché pour le vente des blés en Saskatchewan s'est ouverte à trois heures, hier après-midi. La prorogation aura probablement lieu, samedi, le 29 juillet.

Mort de Mme

Georges Roux

Nous apprenons la mort de Mme Georges Roux, née Amarilda Cloutier, survenue, mercredi, le 19 juillet, à l'âge de 40 ans. Elle était la sœur de M. l'abbé Sylvio Cloutier, du séminaire de Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant à l'église de St-Victor, à 8 h. 30. L'inhumation aura lieu à Ste-Thérèse.

Lenine se porte mieux

Moscou, 21. (S.P.A.) — A une réunion ouvrière hier, M. Zinovieff, président du comité central de la troisième internationale, a donné des nouvelles rassurantes sur l'état de santé du premier ministre Lenine.

"Le premier ministre a non seulement pris du mieux, mais il est presque complètement rétabli", a dit M. Zinovieff.

Cette nouvelle a été accueillie avec de vifs applaudissements.



Voyez dans nos Vitrites Comment l'Intérieur des Ameublements "Chesterfield" Valiquette est Construit par des Experts.

Voici l'occasion où vous pourrez vous-même vous convaincre de la raison pour laquelle les ameublements Chesterfield et les fauteuils de luxe Valiquette sont de beaucoup supérieurs à la camelote remplie d'échiffes que l'on vend à bien des endroits sous le nom d'ameublements Chesterfield.

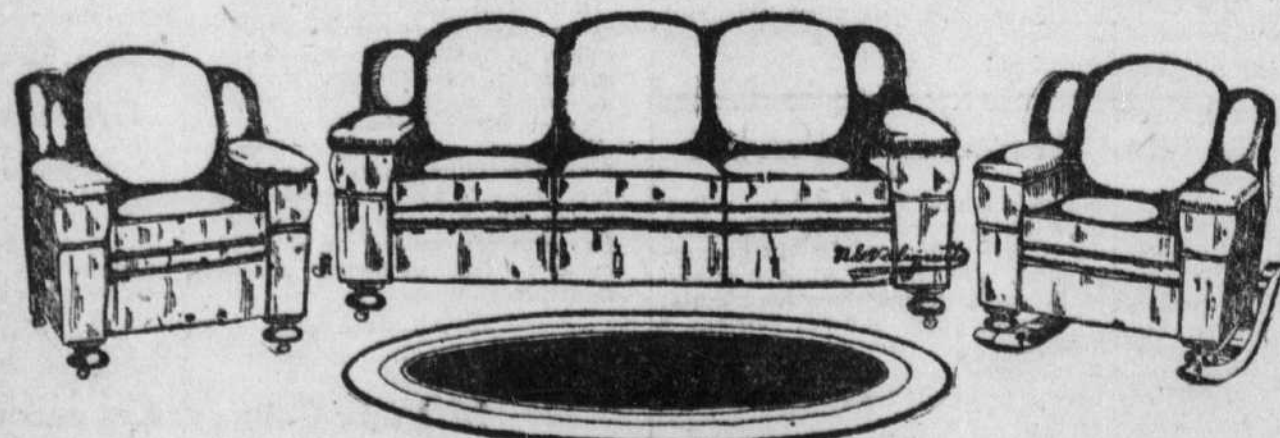
Voyez nos experts bourreurs faire leur ouvrage. Remarquez le soin particulier qu'ils prennent et la qualité supérieure du matériel qu'ils emploient; la pesanteur des ressorts en spirales et la solidité avec laquelle ils sont attachés aux cadres. Examinez la qualité du canevas qui recouvre les ressorts et jusqu'au fil que nous employons pour les coutures que nous choisissons d'une façon toute particulière.

Prenez une poignée de crin blanc ou noir que nous employons dans nos bourrures, écrasez et expérimentez vous-même son élasticité. C'est la démonstration la plus convaincante que nous puissions vous donner d'acheter directement du fabricant votre ameublement Chesterfield. Comment pouvez-vous en juger la qualité autrement?

Quand Valiquette construit un ameublement Chesterfield il est garanti durer toute une vie. Il n'est pas fait à la hâte. Chacune des opérations de sa construction prend le temps nécessaire pour qu'elle soit parfaite. Et le seul moyen de vous assurer de la qualité de votre ameublement Chesterfield est de l'acheter directement du manufacturier.

Les ameublements Chesterfield Valiquette se vendent depuis \$128.00 et plus, selon la grosseur des pièces et la qualité de la couverture choisie.

Voyez notre démonstration dans la vitrine puis entrez et permettez-nous de vous donner nos estimés sur les différents modèles de cadres et les différentes qualités de couvertures dont nous avons toujours un choix considérable en magasin.



Notre No 994 — Ameublement à Bras Coussins \$128.00 — Confortable et pratique. Le Chesterfield mesure 78" de longueur, le Fauteuil et la Berceuse 34". Coussins séparés remplis en kapok. Exactement tel qu'illustré. Fait à nos propres ateliers; 3 morceaux \$128.00

N. Valiquette

471-477 STE. CATHERINE EST
LE PALAIS DE L'AMEUBLEMENT



Page du Foyer

Tentures et rideaux

En plus des rideaux blancs, nos fenêtres, aujourd'hui, sont toujours encadrées de tentures en couleurs sombres, à grands ramages, à teintes recherchées, redonnant d'un grand agrément pour les fenêtres de living-room, de boudoir, de chambre. Cela ne signifie pas qu'elles vont exclure les reps de soie, les velours, les madras; mais elles prennent avec ces derniers un accommodement; voilà: la fenêtre sera garnie de cretonne et de velours mêlés, ou de reps et de velours.

Une fenêtre, une porte, encadrée de pans de cretonne, sera en haut barrée d'un volant de velours tendu ou froncé. En certaines circons-

tances, ce sera le contraire; le haut sera en cretonne, les pans en velours ou en reps. On choisit, bien entendu, une cretonne dont le fond est assorti exactement au velours ou au reps qu'on veut employer. Et vous voyez déjà quelle riche matière à très élégantes combinaisons! Dans la même pièce, velours et cretonne, ou reps et cretonne très unis, décoreront les tables, les coussins, les chaises. Pour les fenêtres, les arrangements bien connus depuis cinq ou six, ou sept ans, sont encore ceux que l'on aime le mieux: volants en haut, ou bande unie, à plat, découpée en arrondis du bas, et pans retombant de chaque côté en légères fronces. Pour deux ou trois fenêtres reliées les unes aux autres, on fait, par exemple, le volant très étroit et très plissé. C'est plus coquet que la bande droite. Pour vous inspirer, voyez dans les grands magasins. Et consultez ensuite votre goût propre et vos idées personnelles.

Cousine GILLETTE.

La bonne cuisine

Pâté chaud de gibier ou de volaille. — Faites une pâte brisée et laissez-la reposer pendant une heure. Mouillez-la ensuite avec vos mains trempées dans l'eau fraîche, prenez-en les deux tiers que vous arrondissez et abaissez avec le rouleau en donnant à cette abaisse un demi-centimètre d'épaisseur. Quand vous aurez beurré l'intérieur d'un moule à pâté chaud, foncez-le avec votre abaisse de pâte jusqu'à hauteur du moule et pincez-la autour du bord. Garnissez ensuite le fond d'une couche de farce à godiveau ordinaire, puis mettez dessus la viande qui vous sert à faire le pâté, qui doit être hachée avec persil, sel, poivre, une pointe de muscade râpée et un peu d'oignon finement haché. Faites revenir le gibier ou la volaille sur le feu avec un peu de beurre ou de bonne graisse et désossez, assaisonnez de sel, poivre, remplissez les vides avec du hachis et couvrez de beurre; puis faites un couvercle avec la même pâte et posez-le sur votre pâté, soudez, façonnez et forez avec du jaune d'oeuf, en ayant soin de ménager une petite ouverture au milieu du couvercle pour laisser échapper la vapeur.

Mettez au four; quand la pâte sera de belle couleur, démollez-la sur un plat d'entrée, puis vous verserez, par le trou, à l'aide d'un petit entonnoir, un verre de vin de Madère ou un petit verre de cognac, et vous servirez le plus chaud possible.

Pain de poisson. — Le poisson étant cuit au court-bouillon, ôtez la peau, les arêtes, pillez-le; ajoutez du persil haché, deux cuillerées de crème, trois jaunes d'oeuf. Puis battez les trois blancs en neige, mélangez et salez le tout; versez-le dans un moule beurré et faites cuire au bain-marie une heure et quart. Servez avec une sauce à la crème ou une sauce tomate.

Eau pour friser les cheveux. — Eau de pluie ou eau distillée, 100 grammes; baies de Laurier, 5 grammes; alcool à 60°, 100 grammes; cannelle, 1 gramme; girofle, 1 gramme; gomme du Sénégal, 10 grammes.

Bien mélanger, mouiller les cheveux et les mettre sur des épingles ou les tresser finement le soir.

COULEUR DU TEMPS
de Michelle Le Normand est en vente au Devoir, à l'Action Française et dans toutes les bonnes librairies au prix de 80 sous francs.

L'église de New-Carlisle
New-Carlisle, 21. (D.N.C.) — Hier matin, au milieu d'un grand concours de fidèles, a eu lieu la cérémonie imposante de la bénédiction d'une nouvelle église.

C'est S. G. Mgr Léonard, évêque de Rimouski, qui présidait cette cérémonie.

TOILET LAUNDRIES
Limited
Uptown 7640
"Le mieux c'est d'essayer"

FEUILLETON DU DEVOIR

"L'Indestructible Chaine"

Par MARIE LE MIÈRE

Ah! ces traits décomposés par l'épouvante, ce regard éteint! Denise en était glacée.

— Je ne puis plus rester ici... Je ne puis pas le revoir... — Qui?

Les yeux de Fontane vacillaient, et il se tut.

— M. Dupont-Lancet? articula tout bas sa femme.

Pas d'autre réponse que ce tremblement, de plus en plus effrayant.

— Qu'est-ce donc? reprit-elle. Qu'y a-t-il en votre vie? Une scène, une rupture?... C'est regrettable... mais d'abord, est-ce vraiment irréparable?

Il bondit en lui saisissant le bras. — Ne tente rien, Denise! Ne va pas le trouver! Ne lui parle plus de moi, jamais.

— Pourquoi, mon ami?

— Pourquoi? répéta-t-elle, oppressée à mourir. Je ne vois pas du tout ce qui a pu se passer...

Elle disait cela, inconsciemment, pendant qu'une lueur affreuse commençait à poindre en elle. Mais ni sa volonté ni son cœur ne défai-

L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques

CE QU'ON Y ENSEIGNE

L'enseignement de l'Ecole comprend un ensemble de cours distribués en deux sections:

a) la section sociale, économique et politique;

b) la section journalisme.

L'enseignement de l'Ecole se combine utilement, dans les sections, avec les études que les élèves peuvent poursuivre ailleurs, les cours ayant lieu le soir et seulement trois jours par semaine.

Les élèves actuellement inscrits aux diverses facultés et écoles de l'université auront toutes les facilités voulues pour suivre les cours de l'Ecole. Ils ajouteront ainsi un solide complément à leurs études professionnelles.

Nous donnons ci-après le programme des cours:

I. — SECTION SOCIALE, ECONOMIQUE ET POLITIQUE

Première année. — Philosophie sociale: Pénin (Léonidas). — Économie politique et sociale: Montpetit (Edouard). — Organisation industrielle: Surveur (Arthur). — Hygiène générale: Boudouin (J.-A.). — Histoire des doctrines économiques: Gouin (Léon-Mercier). — Science politique: Désy (Jean).

Deuxième année. — Politique extérieure: Désy (Jean). — Économie sociale: Vanier (Guy). — Finances privées et droit commercial: Vanier (Guy). — Finances publiques: Montpetit (Edouard).

Politique économique: Montpetit (Edouard). — Législation industrielle: Gouin (Léon-Mercier). — Pratique financière: Doré (Victor). — Géographie humaine: Miller (Emile). — Le Canada et l'Amérique: Désy (Jean).

II. — SECTION JOURNALISME

Rédaction et administration: Pelletier (Georges). — Histoire du journalisme: Fautoux (Noël). — Fonction sociale de la presse: Rinfret (Fernand). — Imprimerie et mécanique: Pelletier (Georges). — Législation sur la presse: Leduc (Adélard).

Tombola à Guybourg

A la tombola de Guybourg, une foule nombreuse visite les magnifiques kiosques. La fanfare "L'Union Musicale de Maisonneuve" donne de beaux concerts et les attractions battent leur plein, chaque soir.

La tombola se tient sur un vaste terrain, en face des "Montreal Locomotive Works", rue Notre-Dame-est.

Montréal-Chicago

Service double et quotidien de wagon-lit du Pacifique Canadien.

Le chemin de fer du Pacifique Canadien donne un service de wagon-lit double direct et quotidien entre Montréal et Chicago, comme suit:

Départ de Montréal, gare Windsor: 9.45 a.m., tous les jours, arrivée à Chicago à 8.00 a.m.

10.00 p.m., tous les jours; arrivée à Chicago à 9.05 p.m.

L'heure indiquée est l'heure normale. (réc.)

A propos de la "Semaine sociale" d'Ottawa

PAR LE R. P. BISSONNETTE, O.P.

Ceux qui ont eu le loisir de jeter un coup d'oeil sur le programme de la prochaine semaine sociale d'Ottawa ont pu constater la part prépondérante de travaux et de cours sur les questions ouvrières, telles que le capital et le travail, la justice et la charité sociale, le salaire et les revendications ouvrières, etc. Ce n'est pas sans une intention bien définie que les organisateurs ont voulu éclairer l'opinion publique sur ces graves problèmes.

Ces études rentrent en plein dans le cadre d'une semaine sociale. L'expérience démontre bien maintenant que c'est l'Eglise qui est la seule force et la seule autorité capable de diriger tous les différends, de garantir la vraie paix sociale, de revendiquer légitimement les droits des faibles et des travailleurs et de leur faire accepter leurs devoirs. Or, la semaine sociale ne veut d'autre source d'étude que les documents pontificaux et les directions ecclésiastiques.

Elle s'attaquera donc aux théories rationalistes qui ne veulent pas que l'autorité spirituelle se mêle "d'un problème terrestre". Elle travaillera à la fois sur le plan du corps, à l'âme et à l'esprit. Et parce qu'il a une âme, sa vie sociale dépend de Dieu et de l'Eglise.

Elle s'attaquera encore à des doctrines qui semblent en harmonie avec la vérité évangélique mais qui ont l'immense tort d'être trop absolues et trop radicales en ce sens qu'elles veulent délimiter l'activité sociale et l'emprisonner dans un seul bien-être physique pour les ouvriers; ce qui est incomplet, parce que l'on ne peut séparer pratiquement la vie morale de la vie matérielle.

Certes, il ne faudrait pas croire que l'Eglise cherche à faire peser un joug sur les faibles et à les obliger à sacrifier leurs initiatives personnelles et leurs revendications légitimes. Bien au contraire, jamais société n'a favorisée autant la liberté que celle fondée sur le Christ. L'Eglise veut la liberté, la vraie liberté, fondée sur les deux principes de justice et de charité.

Elle n'est pas opposée au progrès social. Elle a fait ses preuves; elle a donné une doctrine qui offre autrement de solidité et d'assurance de bonheur que n'importe quelle autre société humaine. Elle travaille à l'unité et serait la première à bénir une union de tous les travailleurs du monde entier, à condition que cette union respecte ses enseignements, parce qu'elle a besoin de compter sur tous pour assurer son triomphe terrestre.

C'est à faire comprendre ces principes fondamentaux que les confédérations de la semaine sociale vont grouper les plus solides arguments. Désintéressés, ils ne viennent pas essayer de recruter des membres pour telle ou telle association particulière, mais ils chercheront à montrer qu'il ne peut y avoir qu'une solution de la question ouvrière: l'acceptation de la doctrine catholique; qu'il ne peut y avoir qu'un seul moyen de succès: revenir aux enseignements du Christ, vieux comme le monde et infailibles comme Dieu.

Que certains points de la doctrine catholique ne soient pas parfaitement élucidés, c'est là une constatation légitime. Par exemple, personne n'ignore que la question du salaire familial prête à discussion et que chacun peut être libre d'accepter l'opinion qui lui semble la plus plausible, pourvu qu'il ne condamne pas, au nom de l'Eglise, l'opinion contraire. L'Eglise respecte trop les libertés de vues sur les questions qui ne regardent ni le dogme, ni la morale, pour mettre un frein aux discussions honnêtes. Que de fois les papes n'ont-ils pas demandé de jeter dans le public ces controverses afin que la lumière se fasse! C'est précisément pour répondre à cet appel que les semaines sociales sont organisées: elles jettent des idées, les plus sûres possibles, mais qu'il est permis de discuter si elles ne sont pas absolument indéniables; elles fournissent l'occasion de communiquer les manières de voir de chaque école, touchant les questions sociales; elles permettent aussi bien souvent l'accord des forces catholiques, la grande force de l'Eglise.

Qui ne voit que la semaine sociale est un excellent moyen de jeter des lumières sur les questions ouvrières, de donner les solutions

FEMME QUI NE MANQUE PAS D'OCCASION

De recommander le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui l'a tant soulagée.

Frédéricton, N.B. — "J'étais faible et malade comme le sont souvent les femmes, et incapable de travailler. Je vis vos réclames et résolus d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Très satisfaite des résultats, je ne manque pas une occasion de recommander le Composé Végétal. Utilisez ma lettre pour que d'autres en profitent." — Mme Wandless, 360 Church St., Frédéricton, N. B.

Comme une infinité d'autres femmes, qui ont bénéficié de l'efficacité du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, Mme Wandless tient à faire connaître cet excellent remède. C'est ainsi que verbalement et par lettre, d'une femme à une autre, ses bons effets sont connus.

Les femmes qui souffrent de maladies féminines, dont les symptômes sont maux de dos, nervosité, chagrins, douleurs de côtes et épuisement général. Voilà près de 50 ans qu'il soulage les femmes, il vous soulagera aussi.

La brochure de Lydia E. Pinkham, intitulée "Maladies Particulières aux Femmes", vous sera envoyée, gratis, sur demande. Ecrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass."

les plus pratiques et les plus saines sur ces épineux problèmes! Chacun a la liberté de former son idée d'après les cours donnés, d'après les expériences faites, et il se trouvera, si les autorités de l'Eglise ne sont pas jetées à l'arrière-plan, que tous travailleront à la même fin: le bien commun des faibles et le respect de l'autorité légitimement constituée.

Fr. A. BISSONNETTE, O. P.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 21. (D.N.C.) — Il y a quelques jours décait la révérende Soeur Marie-Thérèse-de-la-Trinité, au monastère du Précieux-Sang de Nicolet. Elle était âgée de 36 ans et comptait 9 ans de religion.

MM. Ernest Proulx et Joseph Laplante ont été nommés commissaires d'écoles en remplacement de MM. Bruno Lafond et Adélard Pinaud à la Visitation de Nicolet.

La nouvelle aile du couvent des Soeurs de l'Assomption-de-la-Ste-Vierge de St-Sylvestre est presque terminée. Elle mesure 50 pieds x 30.

La manufacture de châssis de Daveluyville est en pleine activité. 70 personnes y travaillent.

La municipalité de Daveluyville fait graver la route Daveluyville-Bulstrode sur une distance de quatre milles.

La récolte du foin est commencée à Daveluyville, mais celle des pommes de terre a été gâtée par les pluies.

A Saint-Eusèbe

Dimanche prochain, à la grande-messe de 11 hrs à l'église St-Eusèbe-de-Vereuil, il y aura sermon par M. l'abbé Jules Schuh, de Genève (Suisse) fondateur et directeur de l'Oeuvre Apostolique de Jésus-Ouvrier.

Finances provinciales

Québec, 21. (D.N.C.) — Il n'y a pas de réunion du conseil des ministres, cette semaine, mais une séance intéressante aura lieu mercredi prochain, alors que M. Nicol, trésorier provincial, soumettra le rapport financier de l'année fiscale, pour la province de Québec.

Ce rapport devait être soumis lors de la dernière réunion de nos ministres, mais les livres n'étaient pas encore prêts et le trésorier avait demandé de remettre à quelques jours la remise de ses comptes.

On assure en certains endroits que ce rapport du trésorier fera voir un surplus de près de six millions pour la province.

Vous êtes un homme de parti? Lisez Le Devoir pour savoir ce qu'on pense des partis, en dehors des partis, pour connaître ce qui se passe dans votre parti. Vous êtes un esprit indépendant? Lisez Le Devoir pour savoir ce qui se passe chez les gens indépendants. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

ni perdu; calme-toi, mon pauvre, pauvre ami.

Un soir de cette semaine, elle sortait d'une pharmacie. Elle avait son allure ordinaire, une épaisse voilette masquait son visage.

L'électricité ruisselait déjà aux glaces de la devanture; il pleuvait. Denise, en ouvrant son parapluie, entendit une voix tout près d'elle: — Quelqu'un est-il malade chez toi?

La jeune femme ne sut ce qu'elle répondit; elle sentit son coeur mourir. L'une de ses mains s'étendit, saisit le poignet de M. Rauvel et y demeura deux secondes accrochée.

— J'allais précisément rue Voltaire, continua la voix plus basse.

Les autres mots ne furent plus, aux oreilles de Mme Fontane, qu'une fuite de sons dans le crépitemment de l'ondée. Qu'avait M. Rauvel? que voulait-il? Elle ne se le demanda même pas.

Il l'emmenait, elle se laissait faire. Il entraînait sa fille blottie contre lui, par ce crépuscule plus vieux qu'on ne croissait que des ombres hâtives et muettes. Lui-même se pressait et ne parlait plus.

...Bientôt, Mme Fontane fut chez ses parents; elle monta cet escalier... elle franchit cette porte. Et une grande douceur chaude l'enveloppa soudainement, au point de supprimer d'abord l'impression de la douleur. Dans la tourmente sans précédent qui s'abattait sur sa vie, comment aurait-elle oublié, pauvre femme, qu'elle avait pourtant au monde un abri où se jeter, des coeurs où appuyer son coeur? Tant de fois, pendant ces journées, ne trouvant plus en elle qu'une immense détresse d'enfant, elle avait balbutié: "Mon père... ma mère..."

Car ce qu'elle endurait était indescriptible; c'était l'heure des décisions pressantes et elle, si résolue, ne savait que faire, cette fois; tout se dérobait, tout s'écroulait. En continuant, par miracle, de soutenir son mari, elle ne se souvenait plus; son être excédé criait à l'aide; et rien ne prévalant contre l'instinct de la nature qui nous pousse, en pareil cas, vers nos premiers protecteurs... et, sans violer un secret pour lequel elle serait morte, Denise Fontane pouvait dévoiler à ses parents une situation assez effrayante pour justifier, aux yeux de M. Rauvel, son attitude et

sa prière!

Mais ces pensées demeuraient confuses chez la jeune femme, tandis qu'elle traversait le vestibule, puis la salle à manger. Yane apparut, en tablier clair; vision indistincte, aussitôt écartée par M. Rauvel, sombre et déterminé. Déjà il s'enfermait avec Denise dans le vieux salon familial; Mme Rauvel, comme il lui arrivait souvent, s'était couchée de bonne heure. Mme Fontane glissa dans un fauteuil; le vieillard s'assit devant elle et la regarda.

Un peu haletante, elle relevait sa voilette et s'épongeait le front.

— Oui, disait son père, j'allais m'enquérir de ce qui se passe; j'avais un pressentiment qui est maintenant une certitude. Le scandale financier de Nancy défraye toutes les conversations; le nom de Stigmann est mêlé à l'histoire. Hier, ta servante rencontre la nôtre au marché et lui apprend que M. Fontane garde la chambre depuis plusieurs jours...

— Vous avez deviné juste, murmura Denise, d'un accent brisé; mon mari a tout perdu dans cette affaire.

— Il y avait donc tout engagé? — Il est désespéré, fit très bas la jeune femme.

— On le serait à moins. Et le beau-père de Laurent siffla entre ses dents: — Misérable!

(à suivre)

MAGASINS FERMES DEMAIN

et tous les samedis pendant juillet et août.

Goodwin's LIMITED

OUVRIERS et AIDES DEMANDES

Parce qu'un bon nombre de nos employés d'usines et d'ateliers ont quitté leur situation, en dépit de la défense que leur en avait faite le BUREAU DU TRAVAIL DES ETATS-UNIS, le "Wheeling and Lake Erie Railway" a besoin de:

Machinistes et auxiliaires, Constructeurs de chaudières à vapeur et auxiliaires, Ajusteurs de tuyaux et auxiliaires, Electriciens et auxiliaires, Réparateurs de réservoirs et auxiliaires, Nettoyeurs de chaudières à vapeur et auxiliaires, Hommes qualifiés pour la réparation des wagons et des inspecteurs.

On fournira la nourriture et un logement salubre. Ils seront, en tout temps, sous la protection d'une forte troupe policière.

LE BUREAU DU TRAVAIL DES ETATS-UNIS annonce que tous ceux qui prendront la place des grévistes ne seront pas considérés comme des briseurs de grève; on les protégera à leur travail, considérant qu'ils travaillent au bien public.

SALAIRES: Ils seront définis par le BUREAU DU TRAVAIL DES ETATS-UNIS.

Les hommes qui désirent une occupation pourront s'adresser à M. A.-O. Ellis, Huron-Sixth Building, Cleveland, Ohio.

C.-W. COE, Assistant-gérant général, The Wheeling and Lake Erie Ry. Co.

LE LIVRE CANADIEN

Dictionnaire Larousse Complet, 5000 articles concernant le Canada	\$1.50
Inventaire de nos Fautes les plus usuelles contre le bon langage, par Sylva Clapin	.75
Conteurs canadiens-français du 19e siècle, par E.-Z. Massicotte et Ed.-J. Massicotte	.75
Jean Rivard le défricheur, par Ant. Gérin-Lajoie	.50
Jean Rivard l'économiste, par Ant. Gérin-Lajoie	.50
Miroir des jours (Le), poésies, par Albert Lozeau	1.25
Anciens Canadiens (Les), par Philippe-Aubert de Gaspé	.75
Anecdotes canadiennes, par E.-Z. Massicotte	1.00
Chansons canadiennes, par P.-E. Prévoist et J.-C. Franchère	1.50
Album Henri Julien	5.00
Almanach du Peuple, broché	.35
Almanach du Peuple, relié	.85

Sir George-Etienne Cartier, par John Boyd, traduction par Sylva Clapin 3.00 |

A ces commandes il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.

SERVICE DE LIBRAIRIE "LE DEVOIR"

43 rue St-Vincent.

Montréal

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Les arrivages de beurre, hier, à Montréal, ont été de 5025 colis, comparativement à 6453 colis, le même jour la semaine dernière et à 2414 colis, le jour correspondant l'an dernier.

Les arrivages de fromage, hier, à Montréal, ont été de 5091 boîtes, comparativement à 9328 boîtes, le même jour la semaine dernière et à 6668 boîtes, le jour correspondant l'an dernier.

Les arrivages d'œufs, hier, à Montréal, ont été de 1777 caisses, comparativement à 2756 caisses, le même jour la semaine dernière et à 1711 caisses, le jour correspondant il y a un an.

LES ENCHÈRES

A l'enchère de la Coopérative Centrale des Agriculteurs, les ventes de beurre suivantes ont été effectuées:

Pasteurisé, 350 colis à 36.14 le livre; no 1, 770 colis à 36 et 320 colis, no 2, à 35c.

A Brockville, 1050 boîtes de fromage blanc et 21000 boîtes de fromage coloré ont été offertes à 15.34 sous la livre et n'ont pas trouvé d'acheteurs, à la halle du fromage.

A Kingston, 450 boîtes de fromage ont trouvé preneurs à 15.58 sous.

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin:

FARINE

1ère qualité, le baril . . . \$7.80
2ème qualité, le baril . . . \$7.30
Forte à boulanger, le baril . . \$7.10

OEUF

Sélectionnés . . . 32s.
No 1 . . . 28s.
Craqués . . . 22s.

BEURRE

Les prix du beurre sont baissés d'un dixième la livre.

Pasteurisé . . . 37s.
Premier choix . . . 37s.
En bloc d'une livre; . . . 38s.
Pasteurisé . . . 38s.
Premier choix . . . 38s.

FROMAGE

Fort . . . 22s.
Doux . . . 19s.
Oka . . . 29s.

LE MIEL

Le miel de sarrasin se vend \$3.75 le seau de 3 livres.

(Les prix des œufs, du beurre, du fromage, du saindoux et du miel sont fournis par la maison J.-A. Vailancourt, Ltée, 618, rue Saint-Paul.)

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font 30s. la livre et les autres plus lourds de 30 à 31s. le jambon à déjeuner (bacon) fait 32s.

POMMES DE TERRE

Les vieilles patates se vendent, au gros, \$1.25 les 90 livres et se détaillent \$1.50 les 80 livres. Les patates nouvelles des États-Unis se vendent \$0.50 le baril au détail et \$0.60 le baril en gros.

CA ET LA

La compagnie John Manville construira à Asbestos une immense usine au coût d'un million pour fabriquer directement au pays les produits d'amiante. Elle a assumé la direction de la Cie Bennet Martin, de Thetford Mines, et se propose de réorganiser les mines de Thetford, d'Asbestos et de Danville.

Trois raffineries de sucre ont élevé encore de 25 sous par cent livres le prix du sucre aux marchands de gros; depuis le 1er juin, le prix ont augmenté de \$1.60 les cent livres, ce qui les établit actuellement à \$7.50 le sac de cent livres.

A la réunion des directeurs du Québec Railway, tenue hier, M. E. A. Robert, président de la compagnie, a soumis le rapport suivant, qui couvre les six premiers mois de l'exercice en cours: recettes brutes, \$1,346,078.78; période correspondante de l'année dernière, \$1,359,714.64; frais d'exploitation et charges fixes, \$1,230,066.21; en 1921, cet item avait été de \$1,304,996.09. Ces chiffres accusent un surplus pour cette année de \$115,952.57, contre un déficit de \$5,481.45 en 1921. Cela se traduit donc par une amélioration de \$121,434.02 pour les six premiers mois de cette année.

Les gouverneurs de la Bourse de Montréal ont décidé de porter, dès le 1er août, à 30 sous au lieu de 25 sous la commission des courtiers sur chaque part des valeurs qu'ils transigent au marché monétaire, au nom de leurs clients.

Au 1er juillet, les entrepôts du Canada renfermaient 10,178,891 livres de beurre de crémère; 426,671 livres de beurre de lait; 237,870 livres d'oléomargarine; 9,371,880 livres de fromage; 14,879,228 douzaines d'œufs. C'est une augmentation substantielle sur la somme des produits alimentaires accumulés au 1er juin, et même une légère augmentation sur l'entreposage le 1er juillet.

En effet, au 1er juin, il y avait dans les entrepôts du pays 2,794,173 livres de beurre de crémère; 107,622 livres de beurre de lait; 121,739 livres d'oléomargarine; 5,907,979 livres de fromage et 10,576,316 douzaines d'œufs.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal:

Livre sterling à New-York: Papier à 60 jrs . . . 44 1/4-4 1/2
Papier à 90 jrs . . . 44 1/2-4 1/2
Par câble s.m. . . 44 1/2-4 1/2

Cours du change new-yorkais à Londres, 7-T p. c. — Le franc, 0.844 - 0.852. — Marks, 20.58 - 21. — Lire, 0.468 - 0.470.

Nombre indice des prix de gros

Le mouvement dans les prix de gros au cours du mois de mai a été marqué par une légère tendance à la hausse. Le nombre indice a été de 226.1 en mai, contre 225.0 en avril, 247.3 en mai 1921, 356.0 en mai 1920 (ce nombre a été le plus élevé de tous), 284.1 en mai 1919, 243.8 en mai 1917, et 136.3 en mai 1914. Presque tous les groupes ont accusé de légères augmentations, mais des diminutions saisonnières ont continué d'être accusées dans les produits laitiers, bien que les œufs aient été plus chers. Les principales augmentations ont été accusées dans les grains de la poutte, le bétail et le bœuf, le poisson, le coton brut, le chanvre, la fonte et les billes d'acier, l'argent, le coke, l'huile de graine de lin et la térébenthine.

Dans les prix de détail, le coût moyen d'un budget de 29 aliments de consommation générale dans soixante villes a été de \$10.22 au commencement de mai, en comparaison avec \$10.26 au commencement d'avril, \$12.25 en mai 1921, \$16.65 en mai 1920, \$11.82 en mai 1917, et \$7.43 en mai 1914. Le coût total de l'alimentation, du combustible et du loyer a été en moyenne de \$20.57 en mai contre \$20.66 en avril, \$22.84 en mai 1921, \$26.44 en mai 1920, \$21.67 en mai 1917, \$18.50 en mai 1917 et \$14.21 en mai 1914.

Dans les aliments, les principaux changements ont été des augmentations dans le bœuf, le beurre, la farine, les pruneaux et les pommes tapées, tandis que des diminutions ont été accusées dans le gros lard salé, le bacon et le saindoux, les œufs, le lait, le fromage, le sucre et les pommes de terre. Le charbon et le bois ont été un peu moins chers. Le loyer a accusé très peu de changement.

A propos de pulperies

On nous écrit: Montréal, le 21 juillet 1922. Monsieur le rédacteur, Les journaux ont annoncé ces jours-ci la mise en liquidation de la compagnie *Quebec & Saguenay Pulp Co.* de Roberval, MM. Turcotte & Merrill, liquidateurs. Comme en certains milieux, il semble y avoir eu confusion à cause de la ressemblance de noms entre cette compagnie et la compagnie de Pulpe et de Poudres d'Eau du Saguenay, il convient de prier le public de ne pas confondre ces deux compagnies. La compagnie de Pulpe et de Poudres d'Eau du Saguenay, dont le bureau principal est à Montréal avec moulins à Val-Jabert, Port-Alfred, Chandler et Chicoutimi, dont les profits pour l'année écoulée ont été de \$2,433,429.78 et qui a racheté à même ces profits ce mois-ci \$105,000 de ses obligations, n'a rien à faire avec la compagnie dite *Quebec & Saguenay Pulp Co.* de Roberval, en faillite.

Bien à vous,
Versailles, Vidricaire, Boullais, Ltée.
E.-O. Vidricaire,
Gérant-général.

Les compensations

Les compensations des banques des principales villes du Canada, pour la semaine terminée hier et la semaine correspondante de l'année dernière, sont les suivantes:

	1922	1921
Montréal	\$ 92,541,153	\$106,544,946
Toronto	101,986,976	86,989,734
Ottawa	7,156,723	6,815,904
Hamilton	6,742,344	6,115,178
Québec	6,019,870	6,332,840
Halifax	3,001,558	3,276,232
Windsor	4,915,368	4,563,766
St-Jean	3,228,626	3,218,395
Brantford	1,117,500	1,003,667
Moncton	1,244,514	1,247,092
Sherbrooke	1,251,540	1,247,092
Kingston	631,002	999,335
St. William	842,907	836,701
Winnipeg	39,252,818	40,490,558
Vancouver	12,832,994	13,332,833
Regina	3,214,996	3,744,823
Edmonton	4,413,996	4,414,268
Victoria	2,044,548	2,411,506
Moosjauw	1,221,322	1,469,014
Calgary	4,557,862	5,392,600
Saskatoon	1,576,082	1,801,793
Brandon	590,496	766,513
Med. Hat	285,918	347,716
Pr. Albert	543,195	652,949
N. Westm'ter	533,492	652,949
Lethbridge	440,375	628,276

LES MINES

Cote de la maison BRYANT BROS.

	Offre	Dem
Apex	2 1/2	3
Argonaut	47	49
Atlas	23 1/2	24
Bailey	1 1/4	2
Beaver Cons	32	33
Castle Trethewey	21	22
Chaput Hughes	4	28
Chambers Ferland	1	5
Conitas	12	13
Crown Reserve	17	19
Dome Lake	10	11 1/2
Dome Mines	30.00	30.50
Elbow Lake	—	30
Gold Reef	2 1/2	3
Gordon Murray	27	30
Hattie	18 1/2	19
Hollinger	9.35	9.40
Huntton Kirk	6 1/2	7
Inspiration	4 1/2	6
Keora	9 1/2	10
Kirkland Lake	40	41 1/2
Lake Shore	—	2.25
La Rose	30	31
McIntyre	16.00	16.55
Moneta	18	17
McKinley	22	24
Mining Corp.	—	1.04
Nipissing	5.60	6.05
Newray	23	24
Peterson Lake	9	9 1/4
Porc Crown	21	23
Porc V N T	18	19
Preston E Dome	7 1/2	8 1/4
Schumacher	74	75
Temiskaming	24 1/2	26 1/2
Teck Hughes	61	61 1/2
Thompson Krist	1	4 1/4
Wasapika	16 1/2	17
West Dome	10 1/2	6 1/2
Wakanda	6 1/2	6 1/2
West Tree	9 1/4	9 1/2
Wright Hargraves	2.66	2.85

LA MATINÉE A LA BOURSE

C'est la période des records à la Bourse locale; après celui de l'Asbestos hier, voici que deux autres valeurs, le *Montreal Power* et le *Consolidated Smelters* en ont établi un à leur tour: le premier a atteint 95 1/4 et l'autre 25 1/4.

Les courtiers attendent la déclaration de nouveaux dividendes pour ces deux valeurs et la reprise de meilleures affaires, ce que prise les spéculateurs.

Le *Lyall Construction* est à la hausse à 55, gagnant six points en vingt-quatre heures. Le *Detroit Railway* se maintient ferme à 69 1/4 et le *Shawitigan Water and Power* est actif à 108.

Les fonds américains font prime de un quart cent; le franc se hausse à 0.851 à Montréal et à 0.844 à New-York.

Transactions de 11 heures à 11 heures 30 a.m.

Am. Can. — 10 1/2	7.
Am. Can. — 15 1/2	11 1/2
Am. Can. — 20 1/2	82.
Am. Can. — 25 1/2	95.
Am. Can. — 30 1/2	50 à 51.
Am. Can. — 35 1/2	10 à 20 1/2
Am. Can. — 40 1/2	36.
Am. Can. — 45 1/2	2 à 13.
Am. Can. — 50 1/2	159.
Am. Can. — 55 1/2	13.
Am. Can. — 60 1/2	87.
Am. Can. — 65 1/2	50 à 54.
Am. Can. — 70 1/2	10.
Am. Can. — 75 1/2	95 1/2.
Am. Can. — 80 1/2	50 à 54.
Am. Can. — 85 1/2	10.
Am. Can. — 90 1/2	108.
Am. Can. — 95 1/2	280 à 108.
Am. Can. — 100 1/2	88 1/2.
Am. Can. — 105 1/2	25 à 88.
Am. Can. — 110 1/2	75 à 74 1/2.
Am. Can. — 115 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 120 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 125 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 130 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 135 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 140 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 145 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 150 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 155 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 160 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 165 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 170 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 175 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 180 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 185 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 190 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 195 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 200 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 205 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 210 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 215 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 220 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 225 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 230 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 235 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 240 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 245 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 250 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 255 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 260 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 265 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 270 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 275 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 280 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 285 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 290 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 295 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 300 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 305 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 310 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 315 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 320 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 325 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 330 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 335 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 340 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 345 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 350 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 355 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 360 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 365 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 370 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 375 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 380 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 385 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 390 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 395 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 400 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 405 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 410 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 415 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 420 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 425 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 430 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 435 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 440 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 445 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 450 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 455 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 460 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 465 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 470 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 475 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 480 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 485 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 490 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 495 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 500 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 505 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 510 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 515 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 520 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 525 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 530 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 535 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 540 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 545 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 550 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 555 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 560 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 565 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 570 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 575 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 580 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 585 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 590 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 595 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 600 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 605 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 610 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 615 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 620 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 625 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 630 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 635 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 640 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 645 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 650 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 655 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 660 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 665 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 670 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 675 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 680 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 685 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 690 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 695 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 700 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 705 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 710 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 715 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 720 1/2	47 1/2.
Am. Can. — 725 1/2	4

LA VIE SPORTIVE

LES SÉRIES DE LA LIGUE DE L'EST

MONTREAL A TRIOMPHE DU TROIS-RIVIERES PAR 7 A 5 HIER TANDIS QUE LES SENATEURS ONT DECELAISE LE VALLEYFIELD. — ST-HYACINTHE CONTRE METROPOLE.

Trois-Rivières, 21. — Le club Montréal est encore sorti victorieux dans les séries de la Ligue de l'Est du Canada. Hier après-midi il a défait le club local par 7 à 5.

La lutte fut fort excitante. Le club local débuta par un point à la première manche. Montréal égala à la troisième puis prit encore l'avantage à la cinquième. A la sixième manche le résultat était de 5 à 2 pour les locaux mais grâce à un ralliement sensationnel Montréal compta trois points à la septième manche et deux autres à la dernière.

Kibbe a frappé son dixième coup de circuit de la saison. Il a aussi fait un coup de deux buts.

MONTREAL										
	Ab	R	H	Po	A	E				
Singhet, 2b	5	1	1	2	0					
Carmel, 2b	5	2	3	11	0					
Orr, ss	5	1	3	3	0					
J. Delisle, cf	4	2	2	1	0					
F. Delisle, cf	4	2	2	1	0					
Crevier, 3b	4	0	0	0	0					
Duplessis, c	1	0	0	1	0					
Wilson, c	3	0	1	2	0					
Welch, rf	3	0	0	2	0					
Duffy, p	4	1	1	0	5					
Totaux	37	7	13	27	10	9				

TROIS-RIVIERES										
	Ab	R	H	Po	A	E				
Farrand, 3b	2	1	1	1	0					
Riley, cf & 1b	2	0	1	4	0					
Benard, ss	4	0	1	1	1					
Bailey, rf	3	0	0	0	0					
Becker, c	4	1	1	6	2					
Kimball, p & cf	4	1	2	3	0					
Grenier, 1b	3	0	0	6	0					
Lafontaine, cf	3	1	1	3	0					
Savaria, 2b	3	0	0	3	1					
Kibbee, p	1	0	0	0	1					
Totaux	31	5	7	27	7	1				

Résultat par reprises:
Montréal..... 001 010 302-7
Trois-Rivières..... 100 022 000-5

SOMMAIRE
Coup de circuit, Kimball. Coups de 2 buts, Kimball, Lafontaine. Coups de 3 buts, Farrand, Carmel, J. Delisle, F. Delisle, Sacrifice, Crevier, Riley, Bailey, Savaria. Buts volés, Carmel, Riley, Benard, Lafontaine. Laissés sur les buts, Montréal, 8; Trois-Rivières, 5. Double jeu, Becker à Riley. Buts sur balles, Duffy, 3; Kimball, 1; Kibbee, 1. Retirés au bâton, Kimball, 4; Kibbee, 1; Duffy, 3. Arbitres, Chretien et Bruneau.

VALLEYFIELD EST ECRASE
Ottawa, 21. — Le club local a blanchi le Valleyfield hier après-midi. Le résultat fut de 7 à 0. Les Sénateurs firent douze coups simples sur les balles de Rose.

Valleyfield..... 000000000-0 2 5
Ottawa..... 01040011x-7 12 5
Batterie, Rose et Wingo; Aucoin et Smith.

POSITION DES CLUBS.										
	G	P	P.C.							
Ottawa	34	30	.531							
Trois-Rivières	33	34	.493							
Valleyfield	33	35	.483							
Montréal	33	35	.483							

AU PARC ATWATER

Les clubs de baseball Métropole et Saint-Hyacinthe qui ont déjà joué deux parties cette saison et qui se sont battus à tour de rôle, se rencontreront une troisième fois demain. La joute aura lieu à 3 heures, au parc Atwater. Dans la première joute, entre les deux équipes rivales, à Saint-Hyacinthe, le Métropole triompha par 6 à 5. Le Saint-Hyacinthe gagna ensuite par 8 à 3 dans la partie disputée au terrain du National, à Maison-Neuve. Les deux clubs ont l'ambition de gagner la partie décisive et le public verra sûrement du beau jeu samedi après-midi au parc Atwater. Les deux lanceurs adversaires seront Charlie Calvert, pour le Saint-Hyacinthe, et Arthur Dushesnil pour le Métropole. L'on peut s'attendre à un duel de lanceurs.

LA VISITE DU TORONTO

Le club de baseball Métropole ira jouer dimanche prochain à Magog. Il fera le voyage avec la même équipe qui rencontrera le Saint-Hyacinthe samedi, au parc Atwater. Départ de la gare Windsor à 8.30.

LE METROPOLE A MAGOG

Le club de baseball Métropole ira jouer dimanche prochain à Magog. Il fera le voyage avec la même équipe qui rencontrera le Saint-Hyacinthe samedi, au parc Atwater. Départ de la gare Windsor à 8.30.

A LA PISTE MONT-ROYAL

DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS ONT ÉTÉ PAYÉS HIER APRÈS-MIDI A L'HIPPODROME DU BACK RIVER JOCKEY CLUB, A ST-LAURENT — LES FAVORIS ONT ÉTÉ DÉFAITS.

Les favoris n'ont pas eu de chances hier après-midi à la piste Mont-Royal car six premiers choix ont été défaits et Peggy Rives fut le favori à passer premier sous le fil. La victoire de ce coursier fut des plus populaires et lorsque Eames se rapporta aux juges après la course il fut longuement applaudi. Peggy Rives triompha de May Roberts et de Harry-M. Stevens.

La première course était ouverte aux pur sang appartenant à des Canadiens et elle s'est terminée par une grosse surprise lorsque Ramona II, de la Montreal Stable, eut raison de ses adversaires avec The Belgium II comme deuxième et de Jake Schas, en troisième.

Le vainqueur a payé plus de vingt et un pour un à ceux qui l'avaient supporté.

M. G. Gadohis est finalement parvenu à son but. La matinée d'hier fut sans doute la plus belle de sa carrière comme turfman car sa jument Lillian G a décroché la part du lion dans la deuxième course de six furlongs, qui était ouverte aux pur sang de la division de trois ans et plus. Le favori Aunt Deda a dû se contenter de la deuxième place tandis que Black Bat a décroché la petite part de la bourse.

Navisco est finalement parvenu à décrocher un premier argent pour le compte de Mme P. Julian, gagnant la troisième course, de six furlongs. Dix pur sang prenaient part à l'épreuve et Silk Sox se classa deuxième tandis que Carrie Baker a fini troisième.

Onze "sprinters" de la division de trois ans et plus ont pris part à la quatrième course de cinq furlongs et demi et Col Murphy a causé quelque surprise, disposant de ses adversaires avec Black Baby comme deuxième et Loch Leven en troisième.

La sixième course a été gagnée par George G et à la septième Richard V a disposé d'un groupe de pur sang de la division de trois ans et plus.

Le jockey Steve Wida a été mis à \$25 d'amende pour avoir essayé de jouer le juge au départ avec Aunt Deda.

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. Bourse \$50. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.
Ramona II, 104, Hunt.
The Belgium II, 108, Taylor.
Jake Schas, 111, Hinchy.
Avion, 108, Boyle.
Chincoteague, 102, Thomas.
Capt. Greet, 09, Gross.
Miss Holland, 101, Doyle.
Temps 1:14 3-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Ramona II a rapporté \$44.25 en premier, \$15.40 en deuxième et \$4.50 en troisième. The Belgium II, \$3.80 en deuxième et \$2.50 en troisième. Jake Schas, \$2.30 en troisième.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400.
Lillian G, 112, Taylor.
Aunt Deda, 109, Wida.
Black Pat, 114, Hinchy.
Seven Seas, 109, Boyle.
Draper, 110, Dunkinson.
Lewis B, 109, Fulton.
San Marcus, 112, Atkinson.
Hocmir, 109, Eames.
Cannonball, 114, Connors.
Kayman, 111, Boganowski.
Eddie Tranter, 109, Doyle.
Automatic Red, 109, Collins.
Temps 1:14 4-5. Pari de \$2.00 sur Lillian G a rapporté \$11.55 en premier, \$4.60 en deuxième et \$2.95 en troisième. Aunt Deda \$3.70 en deuxième et \$2.80 en troisième. Black Pat \$2.90 en troisième.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.
Navisco, 104, Boganowski.
Silk Sox, 105, Fulton.
Carrie Baker, 107, Boyle.
The Wag, 111, Hinchy.
Flying Beauty, 107, Collins.
Pluralité, 108, Eames.
Dolly Varden, 109, Wida.
King B, 101, Poirier.
Muzzy, 104, Hunt.
Chaste Star, 101, Bonham.
Temps 1:16 1-5. Pari de \$2.00 sur Navisco a rapporté \$9.10 en premier, \$4.70 en deuxième et \$3.20 en troisième. Silk Sox \$10.50 en deuxième et \$5.65 en troisième. Carrie Baker \$4.45 en troisième.

QUATRIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$450.
Col. Murphy, 107, Boyle.
Black Baby, 113, Connors.
Loch Leven, 109, Taylor.
Twenty Seven, 107, Collins.
Susrose, 105, Banks.
Nan, 108, Eames.
Flying Orb, 107, Atkinson.
Propaganda, 111, Boganowski.
Golden Red, 98, Doyle.
Enos, 111, Chappelle.
Gratian, 113, Hinchy.
Temps 1:08 1-5. Pari de \$2.00 sur Col. Murphy a rapporté \$19.35 en premier, \$7.90 en deuxième et \$4.85 en troisième. Black Baby, \$4.25 en deuxième et \$3.30 en troisième. Loch Leven \$3.70 en troisième.

CINQUIEME COURSE, 1 1-8 mille. Bourse \$600. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$450.
Peggy Rives, 108, Eames.
May Roberts, 111, Boyle.
Harry M. Stevens, 104, Hunt.
Tokalon March, 104, Hinchy.
Prospector, 108, Taylor.
Hercules, 101, Banks.
Shipmate, 109, Wida.
Temps 1:35 1-5. Pari de \$2.00 sur Peggy Rives a rapporté \$5.40 en premier, \$3.15 en deuxième et \$2.60 en troisième.

RICHARD DUCKETT SERA PEUT-ETRE L'ARBITRE

M. Maurice Forget nous déclarait ce matin que la position de président d'une ligue de crose n'est pas une sinécure, surtout quand il s'agit de choisir des arbitres qui rencontrent l'approbation des parties intéressées.

Nous annonçons hier, que pour aucune considération, les Ottawa accepteraient Olivier Secours pour arbitrer la partie de crose de samedi prochain, à Ottawa.

D'un autre côté, les officiers du National veulent protéger les intérêts de leur club en n'acceptant pas des arbitres exclusivement anglais. Le président de la Ligue se trouve donc dans une position très délicate et comme on dit ordinairement, il lui faut ménager la chèvre et le chou. Il ne faut blesser les susceptibilités des joueurs de la capitale et il faut donner justice à ceux du National.

C'est pourquoi, M. Forget a de-

mandé à Richard Duckett, fameux joueur de crose dans son temps, s'il consentirait à arbitrer cette partie. Celui-ci n'a pas donné de réponse définitive, car de nombreuses affaires le retiennent en ce moment, et il n'était pas certain d'être libre pour samedi.

Nous applaudirions de tout cœur à la nomination de Richard Duckett comme arbitre. Il fut un excellent joueur, il connaît le jeu de crose à fond, et sa longue expérience de notre jeu national en ferait un arbitre éminemment qualifié.

Le président Forget attend la réponse des Ottawa et s'ils consentent, une forte pression sera faite auprès de Duckett pour le faire devenir un des arbitres réguliers de la ligue de l'Est du Canada.

Duckett doit donner une réponse définitive au président Forget ce soir.

POSITION DES CLUBS

	G	P	P.C.							
Baltimore	67	23	.745							
Rochester	56	38	.596							
Jersey City	53	39	.576							
Buffalo	49	44	.527							
Toronto	44	48	.478							
Reading	39	53	.424							
Syracuse	36	59	.379							
Newark	24	66	.267							

ALPHA DE VILLERAY

Après avoir subi trois défaites consécutives, l'Alpha de Villeray a remporté une brillante victoire en battant le C. P. Mile-End par 11 à 5.

Le lanceur Arsène Pigeon a fait une partie de toute beauté retirant 14 frappeurs au bâton.

Résultat par manche:

C. P. Mile-End 030002000-5 5 8
Alpha Villeray 00122411x-11 16 2
L'Alpha est libre dimanche et est prêt à rencontrer tout club amateur de la province. Pour informations s'adresser au gérant Jos. Mailloux, 3550 St-Gérard.

Les barbes de l'orge

Il se cultiverait sans doute beaucoup d'orge au Canada n'était l'incommodité que la présence des barbes attachées à l'annexe dans le grain mûr, fait éprouver à ceux qui manutentionnent cette récolte. Et cette incommodité n'est pas tout; il y a aussi le fait qu'il est dangereux de se servir de cette paille pour l'alimentation du bétail. Les chevaux qui reçoivent de la paille d'orge dans leur ration ont parfois une accumulation de barbes entre les mâchoires et la joue, et il en résulte des plaies. Une barbe d'orge qui pénètre dans l'œil de l'homme ou de l'animal peut avoir des conséquences sérieuses. Dans l'île du Prince-Edouard il s'est produit une variété d'orge qui "laisse tomber presque toutes ses barbes avant la coupe et qui supprime ainsi tous ces inconvénients. Cette variété, que l'on appelle Charlottetown n° 80, a été créée à la station expérimentale de Charlottetown; elle a été obtenue par la sélection sur une orge cultivée dans la localité et appelée le "Vieille orge à deux rangs de l'île". C'est une bonne productrice; elle rend en moyenne huit boisseaux de plus à l'acre que les huit meilleures variétés qui la suivent et qui ont été éprouvées à la station expérimentale en ces neuf dernières années. D'après M. J.-A. Clark, le raisonneur, cette orge a remplacé presque toutes les autres espèces dans la localité, et elle a l'honneur d'avoir relevé de 25,000 boisseaux par an la production d'orge de cette petite province.

(Communiqué)

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal-Toronto-Hamilton

La compagnie du Pacifique Canadien donne un service de trains directs très commode entre Montréal et Hamilton, Ont., dans les deux directions, tous les jours, sauf le samedi. Un des avantages de ce service, c'est que les gares d'où les trains partent et où ils arrivent sont situées dans le centre des affaires de ces deux villes.

Vers l'Ouest

Départ de Montréal, gare Windsor, à 9.30 p.m.
Arrivée à Toronto, gare de la rue Yonge, à 7.00 a.m.
Arrivée à Hamilton, gare du T. H. and B. Ry., à 8.45 a.m.

Vers l'Est

Départ de Hamilton, gare du T. H. and B. Ry., à 8.00 p.m.
Départ de Toronto, gare de la rue Yonge, à 9.45 p.m.
Arrivée à Montréal, gare Windsor, à 7.20 a.m.

L'heure indiquée est l'heure du méridien de l'Est, une heure en retard sur l'heure de l'économie de la lumière du jour.

(réc.)

LES FAMEUSES PLACES DE VILLEGATURE DES MONTAGNES BLANCHES, NEW-HAMP-SHIRE

Les trains du Pacifique Canadien quittent Montréal, gare Windsor, à 9.05 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, et 7.00 p.m., tous les jours, pour les fameuses places de villégiature des montagnes Blanches, New-Hampshire: Twin Mountain, Mount Washington, Fabians' Bretton Woods, Crawford's, Willey House, Bartlett, Glen et Jackson, Intervale, North Conway, etc. Wagons-lits directs sur les trains de nuit et service direct de wagons-buffet, wagon-salon à compartiments et wagon-café sur les trains du jour.

Au retour, même excellent service. Les agents des billets du Pacifique Canadien se feront un plaisir de donner tous les renseignements demandés.

Les mémoires de Kerensky

Londres, 21. (S.P.A.) — Alexandre Kerensky, ancien président de la république de Russie, promet d'étonnantes révélations sur le détroitement et la mort de l'empereur Nicolas dans les mémoires qu'il a rédigés paisiblement ici. Kerensky déclare, entre autres choses, qu'il voulait faire passer l'empereur dans un pays neutre d'Europe ou aux Etats-Unis, mais que la Grande-Bretagne a fait échouer ce plan.

Le livre de l'ancien dictateur russe décrira toute la période de la guerre. Il expliquera non seulement les causes de la chute des Romanoffs, mais celles de son propre gouvernement à lui, Kerensky.

L'auteur prétend que si les alliés eussent consenti à ne rien exiger de la Russie pendant un certain temps, ils auraient conservé en elle un précieux allié. L'Entente, selon lui, a trop insisté pour que la Russie déployât un effort militaire en 1917, alors qu'elle était aux prises avec une révolution domestique.

Kerensky attribue son insuccès à la pression exercée simultanément par les deux extrémistes, les roya-

PATE DE FOIE GRAS GALANTINE POULET ROTI, ETC.

Pour votre partie de PECHE

PRENEZ — avant de partir — tout ce qu'il vous faut en PROVISIONS chez

Kerhulu & Odiau

184, RUE SAINT-DENIS
La pâtisserie française des gourmets et gens de bonne compagnie.

listes à droite et les bolchévistes à gauche. De plus, l'armée lui était hostile.

TARIFS DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ALOUER : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVES : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX : — 15 sous la ligne agate.
NAISSANCE, DECES, MESSIRS : — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS : — 50 sous.
CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC. : — 40 sous par insertion.

COLLEGE DE BARBIERS

Voici une occupation excellente pour l'été, avec le plus haut salaire payé ? Quelques semaines d'apprentissage suffisent à acquiescer à la position assurée, pourvu que vous soyez en apprentissage. S'adresser M. Barber College, 62 St-Laurent.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence gratuite, position assurée. Cours privés pour dames. Sud, Commerce, 708 Jean-Jacques Est. Tel. Est 4344.

SERRURIERS

E. TELLIER

Expert en réparations de gramophones, serrures, clés, tournages de toutes sortes, travail exécuté promptement, prix modérés, satisfaction garantie.
285, DORCHESTER EST.
Près Saint-Denis.

OEufs et volailles

Voici la saison d'incubation à notre porte. — Procurez-vous vos lapins et vos poules. — Le plus vite ils ont leur troupeau est le mieux. Familiarisez-les avec les faces. Demandez notre brochure illustrée de vingt gravures de volailles les plus avantageusement connues au pays. 25 sous par poste. — Quantités de filets de toutes tailles, prix raisonnables. — Vingt-cinq coqs extra choix Rock Barré Poncé, ou pale à \$5.00 pièce. Garantie Pékine. Rouen. Muscovy fonce et blanc. — La caille muet, dindes bronzes et hollandaises — Oies Toulouse, Embden, africaines. — Ecrivez vos besoins. — Nous ne considérons pas de commandes sérieuses, à moins d'être accompagnées de libranche.

AUX MARCHANDS

Homme marié connaissant toute la province de Québec, lignes de chemin de fer, bateaux, compagnies d'express, etc., demande position. Ecrire à casier 18, Le Devoir.

AUX PROPRIETAIRES

Homme marié pouvant fournir de bonnes références, pourra disposer beaucoup de temps pour s'occuper de la perception de vos loyers. Ecrire à casier 17, Le Devoir.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE

Ino 1298.
LES FRERES DE LA CHARITE DE ST-VINCENT-DE-PAUL, corporation religieuse légalement constituée ayant son siège principal d'affaires à Montréal, district de Montréal, demandeurs, vs OSIAS LAVIOLETTE, commerçant, autrefois de cité et district de Montréal, et actuellement de lieux inconnus, défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois.
J. DUHAMEL, Député-protonotaire.
Montréal, 18 juillet 1922.

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT



Fabrication la plus soignée!

10 pour 20
aussi en paquets de 20
et en boîtes métalliques
de 50 et de 100

Les chemins de fer

Les directeurs du National-Canadien ont démissionné

Ils ont pris cette décision, hier, afin de favoriser l'organisation d'un seul bureau pour tous les chemins de fer de l'Etat — M. Hanna ne veut pas y mêler la politique — M. King est plus libéral.

Toronto, 21 (S.P.C.) — A la suite de la déclaration officielle, aux quatre-vingt-neuf chemins de fer nationaux, hier soir, que les directeurs du réseau avaient présenté leur démission au gouvernement pour faciliter la réorganisation de la direction, l'un des directeurs a affirmé, tout en refusant de laisser mentionner son nom, que les directeurs du Grand-Tronc suivraient le même exemple sous peu et démissionneraient. Les directeurs ont siégé tout l'après-midi aux bureaux du National-Canadien. Deux d'entre eux étaient absents, A.-P. Barnhill, de Saint-Jean, N.-B., et Robert Hobson, de Hamilton, Ont., mais ils avaient envoyé leur démission, le premier par télégramme et le second par câblégramme.

D.-B. Hanna, président des chemins de fer nationaux, a autorisé la déclaration suivante, après une longue réunion des membres du bureau, à Toronto, hier après-midi :

"A une assemblée du bureau des directeurs du chemin de fer National-Canadien tenue aujourd'hui, les membres de ce bureau ont remis leur démission au gouvernement.

"Ces démissions sont préliminaires à la nomination d'un seul bureau de directeurs qui remplaceraient les bureaux distincts du National-Canadien et du Grand-Tronc. Ceci permettra au gouvernement de faire en toute liberté le choix de ses nouveaux directeurs.

"Un tel choix ne pourra être complètement immédiatement, mais en attendant les intérêts du gouvernement seront protégés, vu que les directeurs continueront de remplir leurs fonctions jusqu'à ce que leurs démissions soient formellement acceptées."

"Le succès futur des chemins de fer nationaux dépend d'une chose, d'une seule chose", a ajouté M. Hanna, au cours d'une entrevue, hier soir. "C'est de ne pas y mêler la politique."

M. Hanna a refusé de faire connaître les raisons qui avaient conduit à la démission du bureau des directeurs.

"Je ne puis pas parler de cela, a-t-il dit, mais en ce qui concerne l'avenir des chemins de fer, j'ai confiance que si on veut prendre pour principe de ne pas faire de politique, l'avenir des chemins de fer sera un succès."

"Depuis que je suis président, a ajouté M. Hanna, j'ai toujours eu pleine et entière coopération de la part de tous les membres de la direction. Il n'y a jamais eu aucune difficulté. Quand nous avons été choisis, nous avions adopté comme principe d'abandonner tout ce qui ne pourrait être agréé à l'unanimité. J'ai suivi cette ligne de conduite."

Référant au développement du système, M. Hanna a déclaré :

"Il y a eu des heures de lutte, il nous a fallu dépenser des sommes considérables pendant les années 1919 et 1920, alors que les salaires étaient élevés et le travail inefficace. A cette époque, il nous a fallu renouveler la plus grande partie du système. Les résultats commencent à se faire sentir maintenant."

M. Hanna a déclaré que la démission comprenait aussi la démission du bureau de la Marine Marchande Canadienne, Limitée.

"Je ne crois pas, dit-il, que la marine marchande fasse plus de profits qu'aucune autre compagnie de transport, mais elle développe le commerce canadien et tient le Dominion en relations suivies avec des pays avec lesquels nous n'avons aucune relation commerciale auparavant."

Comme on lui demandait quels étaient ses projets futurs, M. Hanna a répondu :

"Les démissions n'ont été présentées que cet après-midi. Je n'ai rien décidé encore, mais nous continuerons nos fonctions tant que nos successeurs n'auront pas été nommés."

Un membre éminent du parlement a déclaré, hier, que toute la direction du chemin de fer National-Canadien avait démissionné à la demande du gouvernement et que les démissions avaient été remises au gouvernement pour lui permettre de prendre immédiatement les mesures qu'il jugera nécessaires à la réorganisation du bureau de direction.

Le bureau des directeurs est composé actuellement des membres suivants : D.-B. Hanna, président; A.-P. Barnhill, C.B., Saint-Jean, N.-B.; sir Hornmisdas Laporte, Montréal; le major C.A. Bell, Ottawa; E.-B. Wood, Toronto; Robert Hobson, Hamilton; R. Riley, Winnipeg; A.-J. Mitchell, Toronto.

LIBRES DE FAIRE DE LA POLITIQUE

Ottawa, 21. — M. Mackenzie King, premier ministre, a répondu, hier soir, au télégramme que lui avait envoyé W.-D. Bayley, député ouvrier-indépendant, élu à la législature du Manitoba dans l'Assiniboia, pour lui demander la réinstallation de George Palmer, ex-M.P.P., et de Charles W. Foster, candidat ouvrier, défait à l'élection du Manitoba, qui, d'après ce que l'on dit, auraient été congédiés du chemin de fer National-Canadien, à la suite de l'ordre de Hanna "de ne pas faire de politique."

Le premier ministre, dans sa réponse, fait connaître la position du gouvernement, expliquant que la direction du chemin de fer National-Canadien est indépendante du gouvernement, mais que les employés sont aussi libres de prendre part à la politique que ceux du Pacific-Canadien. M. King a envoyé copie de la correspondance à la direction du National-Canadien et a demandé à M. Bayley d'attendre leur décision avant d'entreprendre d'autres démarches à ce sujet.

Le télégramme est rédigé comme suit : "En réponse à votre dépêche d'hier soir reçue aujourd'hui, je puis dire que le 29 mai dernier, à la suite d'une communication du président du congrès des métiers et du travail du Canada, qui se lisait comme suit : "Pour restaurer le droit aux employés de chemins de fer de braver des charges politiques, sans qu'ils soient exposés à perdre leurs positions ou leur rang d'âge sur les chemins de fer nationaux et faire disparaître l'injustice créée par ce qui est connu comme le "règlement de Hanna". J'ai établi les vues du gouvernement sur la question de la manière suivante :

"Le contrôle du chemin de fer National-Canadien est confié à un bureau de directeurs qui est tenu responsable par le gouvernement, en tant que représentant du peuple, de la gestion et de l'opération des chemins de fer. C'est le principe fondamental de la politique du gouvernement de ne pas intervenir ou de permettre d'intervenir dans le bureau des directeurs pour lui retirer ses attributions. Le gouvernement n'est donc pas dans une position de dire au bureau des directeurs, dans quel que soit, ce qui doit ou ne doit pas être fait.

D'un autre côté, le gouvernement n'hésite pas à faire connaître l'attitude qui, à son opinion, devrait être adoptée par ce bureau des directeurs des chemins de fer du gouvernement concernant le droit pour les employés du chemin de fer de braver des charges politiques. En ce qui concerne les employés des chemins de fer du gouvernement, celui-ci espère et s'attend que pour les droits politiques des employés on suive la même attitude que celle suivie par les compagnies privées, et en particulier, par le Pacific-Canadien, qui opère sur l'autre réseau important de chemins de fer dans le Dominion et qui est le seul véritable concurrent des chemins de fer nationaux.

"Je regrette que le ministre des chemins de fer soit absent d'Ottawa, aujourd'hui, ce qui m'empêche d'avoir une conférence immédiate avec lui. J'envoie copie de votre communication et de cette réponse au sous-ministre des chemins de fer, avec la demande que cette correspondance soit communiquée immédiatement au président du bureau des directeurs du chemin de fer National-Canadien.

(Signé) W.-L. Mackenzie King."

Feu l'abbé J.-M. Demers, ancien curé de Ste-Brigide, à Montréal, est décédé, hier, jeudi, le 20 juillet, au presbytère de St-Basile-le-Grand, chez son neveu, M. le curé Geo. Et. Boileau, où il était retiré depuis le mois de mai dernier.

La dépouille mortelle est exposée au presbytère de St-Basile. La translation des restes aura lieu samedi après-midi, à 4 heures, à l'église de St-Basile, où un premier service funéraire sera chanté dimanche matin, à 9.15, après l'arrivée du train de Montréal.

L'abbé J.-M. Demers naquit à Ste-Geneviève, le 22 janvier 1857. Il fit ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse. Ordonné prêtre en 1882, il fut successivement directeur du collège de Varennes; aumônier des Soeurs de Ste-Croix, à St-Laurent et aumônier des Soeurs de Jésus-Marie, à Longueuil. Curé de St-Bernard-de-Lacelle, pendant deux ans, il était nommé curé de Ste-Brigide, à Montréal, en 1900. Au mois de mai dernier, il se retirait du ministère et prenait sa retraite, chez son neveu, M. le curé de St-Basile-le-Grand.

Le problème des Orientaux

Vancouver, 21. (S.P.C.) — M. Charles Stewart, ministre fédéral de l'Intérieur, a promis à la population de la Colombie anglaise que le problème des Orientaux sera bientôt résolu dans cette province.

Dans une déclaration qu'il a fait faire à ce sujet, hier, dans les journaux, le ministre a dit qu'il préférait pour le moment ne pas divulguer quelle solution il prétend avoir trouvée à ce problème inquiétant.

Pendant son séjour en Colombie, M. Stewart étudia la question de l'immigration indienne et celle du roboisement.

LES CHEMINOTS

PERSPECTIVE RASSURANTE

LE PRESIDENT DES CHEMINOTS PROPREMENT DITS CROIT QUE LES PATRONS ET LES GREVISTES SONT A LA VEILLE DE S'ENTENDRE.

Détroit, 21 (S.P.A.) — E.-F. Grable, président de la fraternité internationale des hommes préposés à l'entretien des voies ferrées, est revenu de Chicago, hier, et s'est mis immédiatement à élaborer des plans pour la réunion de tous les chefs de l'union internationale qui doit avoir lieu aujourd'hui. Il se peut qu'une décision soit prise pour ou contre une grève de la part des 400,000 gardiens des voies ou terrassiers du pays.

M. Grable a dit la même chose qu'à Chicago, à savoir que les perspectives d'accord entre employés et patrons paraissent plus brillantes, à cause de l'abolition par les compagnies ferroviaires de leur habitude de forcer les gardiens des voies à remplir les fonctions des grévistes des usines. Il reste encore quelques cas à éclaircir à ce sujet. On les discutera à la conférence d'aujourd'hui, dit-il.

Il sera question aussi de la grève que plusieurs milliers de gardiens des voies ont déclenchée sans l'autorisation de leurs chefs. On ne sait si l'exclusion des rangs de l'union sera le châtiment imposé. En tout cas, comme l'a dit M. Grable, toute la question sera débattue en détail.

REPERCUSSION A SHERBROOKE

Sherbrooke, 21. — La grève qui sévit sur les chemins de fer américains a quelques répercussions ici. Les trains du Grand-Tronc et du Canadien Pacifique, qui passent par les Etats-Unis, ne sont pas affectés, mais le Boston and Maine et quelques autres convois qui viennent au Canada fonctionnent sur des horaires incertains. Les trains du Boston and Maine, qui partent d'endroits situés au sud de Newport marchent très lentement, car à chaque station on examine attentivement les trains pour s'assurer que les grévistes n'ont rien saboté. On prend ces précautions parce que certaines autres parties des Etats-Unis, les chemins de fer ont été brisés certaines choses sur les convois.

Le train du Québec Central, qui part le matin de Sherbrooke pour Québec, doit retarder son départ pour attendre le Boston and Maine qui s'en vient avec des voyageurs en route pour Québec de New-York et Boston.

Les fermiers et la politique

LE PRESIDENT DE L'ACTION POLITIQUE DES PROGRESSISTES QUEBECOIS EXPLIQUE L'ATTITUDE DE SON ASSOCIATION

Angers, 21. (Spe. au Devoir). — Trois mille personnes ont assisté, mardi, au pique-nique annuel du Cercle agricole de la paroisse d'Angers. C'est l'événement agricole de l'année et les visiteurs étaient venus d'un peu partout du sud du comté. Les maires Gingras et Patry ont présidé l'assemblée populaire qu'il est coutume de tenir. M. Morin, Dr Lafortune, J.-P. Brady, Dr Fontaine, R. Moreau et le président du cercle, I. Lahaie, ont adressé la parole.

M. A. Morin, président de la fédération des syndicats ouvriers catholiques de la ville de Hull, a assuré que les ouvriers sympathisaient avec les fermiers.

Le Dr Lafortune, président de l'action politique des fermiers-unis de Québec, a déclaré que les fermiers n'ambitionnaient pas le pouvoir politique. Leur travail d'organisation n'est pas un travail d'organisation politique, mais un travail pour grouper les forces agricoles en vue de l'amélioration de l'agriculture et de la vie rurale. Ils sont prêts à coopérer, à lutter, s'il le faut, pour une politique saine, constructive, en travaillant à se donner des représentants sérieux, travailleurs, sachant comprendre les besoins ruraux. Mais ils ne veulent pas fonder de parti politique.

Les alliances politiques annoncées depuis quelque temps n'existent pas et n'existeront pas. Il met les fermiers en garde contre ceux qui, plus inspirés par leurs désirs de succès politiques que par le désir de servir la classe agricole, cherchent actuellement à entraîner nos fermiers-unis dans un mouvement politique, surtout ceux qui disent faire partie du mouvement agricole.

Mais que les chefs de parti n'aient pas conclure de là que les fermiers-unis se désintéressent de la politique et de leurs agissements. Ils resteront des observateurs judicieux du monde politique, ils traiteront avec bon sens et réflexion les actes des gouvernements, prêts à l'aider à l'amélioration de la vie rurale.

Une politique agricole s'impose, dit le Dr Lafortune; elle doit être soutenue par une judicieuse politique générale et financière. L'agriculture ne peut pas être prospère si la vie rurale est misérable, économique, difficile ou risquée. On ne fait pas le bien-être de l'agriculture en vantant les millions qui chiffrant sa production annuelle; il faut qu'elle procure à ses artisans la satisfaction économique et sociale qu'ils attendent.

M. J.-P. Brady, secrétaire des fermiers-unis du Québec, a parlé de l'importance des Cercles agricoles. Il ne conseille pas de faire de lutte politique mais les fermiers doivent s'y intéresser et faire représenter leurs intérêts par des hommes renseignés, honnêtes et dévoués au bien du peuple. Il rébuta-tout ceux qui, sans autorisation, parlent au nom des fermiers-unis et font des réunions nées, que sous leurs auspices.

A LA HAYE

UNE ENTENTE EST SIGNÉE

LES NON-RUSSES Y COMPRIS LES ETATS-UNIS S'ENGAGENT A EMPECHER LEURS COMPATRIOTES A NE PAS ACCEPTER DE BIENS ETRANGERS DE LA RUSSIE.

La Haye, 21. (S.P.A.) — Le gouvernement des Etats-Unis a figuré à la séance de fermeture de la conférence de La Haye qui est passée, aujourd'hui, dans le domaine de l'histoire sans avoir atteint le but qu'elle s'était proposé, une entente économique avec la Russie soviétique. M. Cattier, de Belgique, a déclaré à la dernière séance du palais de la paix qu'il était autorisé par le chargé d'affaires américain de dire que le gouvernement des Etats-Unis adhérerait à la résolution qui venait d'être adoptée par laquelle les gouvernements s'engageaient à n'appuyer aucun de leurs nationaux dans leurs tentatives pour acquérir de la propriété en Russie qui appartenait à des citoyens d'autres pays et qui fut confirmée depuis le mois de novembre 1917.

Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, n'ont aucunement l'intention de se séparer de leur ligne de conduite pour ce qui est de la propriété expropriée en Russie.

Cette résolution a elle-même donné lieu à un léger débat. La France a proposé d'amender la résolution de telle sorte que le mot "appartenait" fut remplacé par "appartient". L'idée de la France est que, bien que la propriété ait été saisie par les bolchévistes, elle est légalement en possession des étrangers et que, dans la résolution, l'usage du temps présent du verbe devrait clairement enregistrer ce fait. L'amendement a été rejeté.

Les Etats de la Baltique n'ont pas été plus heureux dans leurs efforts pour assurer la continuation du travail de la conférence de La Haye. Etant d'avis que le projet russe de reconnaissance des dettes et le droit de compensation pour la propriété confisquée était une base logique pour un accord possible avec la Russie, les Etats de la Baltique ont voulu créer une organisation pour la réception de la réponse de Moscou à l'effet de savoir si le gouvernement soviétique acceptait officiellement la plus récente proposition de ses délégués à La Haye.

Cette organisation qui pourrait se composer des Pays-Bas, comme on l'a incidemment suggéré, pourrait alors transmettre la réponse à tous les gouvernements et, si elle était favorable, pourrait servir de base à de nouvelles négociations et possiblement à une autre conférence. Les délégués des Etats de la Baltique étaient fermement convaincus de la nécessité de ne perdre aucune occasion d'assurer la régénération de la Russie. Ils furent induits, cependant, à ne pas pousser leur point de vue plus avant et l'affaire n'a pas été discutée à la dernière séance de la conférence qui s'est terminée après l'adoption de la résolution concernant la propriété et d'une série de rapports.

Trois documents séparés expliquant pourquoi les sous-commissions sur la propriété privée, les crédits et les dettes n'ont pu en arriver à aucune conclusion qui servirait de base à une entente générale avec la Russie figuraient parmi les rapports soumis. Le quatrième document, une revue générale, déclare que la nouvelle proposition de la Russie ne peut fournir une base pour une entente parce qu'elle ne renferme aucun règlement de procédure et ne fournit aucune garantie qui assurerait le paiement effectif des obligations que les Russes se proposaient d'entreprendre.

Hilton Young, commandant le rapport, a exprimé l'opinion que si la Russie voulait mettre ses mots en pratique, des possibilités immenses en résulteraient pour le règlement de la question russe.

Parlant officiellement comme délégué britannique, il a dit tout l'espoir que l'on peut entretenir dans le fait que les Russes sont prêts à reconnaître leurs contrats et leurs dettes sans arriér-pensées de crédit. "Il y a des signes, dit-il, que les Russes comprennent qu'il est inutile d'attendre des crédits tant que la base des crédits n'aura pas été restaurée; c'est-à-dire démontrer à l'Europe que la Russie reconnaît ses obligations."

Le rapport contenant une esquisse du travail fait à la conférence mentionne la résolution adoptée mercredi à l'effet que si les Russes veulent loyalement honorer leurs obligations, cela aiderait à faire naître la confiance si nécessaire pour la collaboration de l'Europe dans l'oeuvre de la reconstruction de la Russie.

Les travaux des comités non-russes, continue le rapport, ont été constamment inspirés par le désir de découvrir le moindre moyen possible d'entente pratique qui empêcherait actuellement l'application des ressources communes du monde civilisé pour la reconstruction de l'industrie russe.

"Bien qu'il ait été impossible, dans cette occasion présente, de découvrir une telle mesure, dit le rapport, la commission non-russe croit qu'il est encore possible de se détourner du passé regrettable pour envisager un avenir plus souriant avec une confiance, assurée que toutes les nations désirent éliminer les obstacles sur la voie de la reconstruction de la Russie et veulent relayer les rives, qu'un golfe sépare, des peuples avec le peuple russe."

En conclusion, le rapport enregistre la satisfaction de voir que durant toutes les délibérations de la commission non-russe il y a eu complète unanimité parmi les délégués de toutes les nations représentées. Voici ses mots : "Vingt-six nations représentées à La Haye ont parlé non pas avec plusieurs voix, mais avec une seule, et cela ne peut qu'être un bénéfice signalé pour l'avenir."

LA NAVIGATION

ENQUÊTE SUR UNE COLLISION

LE CAPITAINE DEMERS ENTEND LES OFFICIERS DE L'"AIREDALE" ET DE L'"ORTHIA" AU SUJET DE L'ABORDAGE DU 4 JUILLET.

Québec, 21. (S.P.C.) — Une enquête a été ouverte ici, hier après-midi, par le capitaine Demers, commissaire-enquêteur du gouvernement, lequel était assisté du capitaine Blanchard et de MM. Henry et Miller, au sujet de la collision survenue, au cours de la nuit du 4 juillet dans la rivière Blanche, entre l'Orthia, de la ligne Anchor-Donaldson, et l'Airedale, de la ligne Cunard.

Trois témoins ont été entendus, hier après-midi, savoir : le capitaine Butcher, de l'"Airedale", le capitaine Pearson, de l'"Orthia", et le pilote de l'"Airedale".

Les deux capitaines ont indiqué quelles étaient les positions de leurs navires respectifs au moment de la collision et la vitesse qu'ils faisaient.

Le pilote de l'"Airedale", M. A. Vézina, a déclaré, de son côté, n'avoir vu l'"Orthia", alors seulement que son propre navire ne s'en trouvait éloigné que d'environ cent cinquante pieds. La collision, suivant lui, était inévitable à ce moment là, car son navire faisait seulement du deux ou trois nœuds à l'heure et ordre a été donné, de plus, d'arrêter immédiatement toutes les machines.

Mes A.-H. Holden, L.-A. Cannon et Alf. Dobell, représentant la compagnie Cunard; Mes C. Pentland, et A.-Cecil-M. Thompson, la compagnie Anchor-Donaldson.

L'enquête se continue aujourd'hui.

L'"EMPRESS OF SCOTLAND"

L'"Empress of Scotland", de la compagnie du Pacifique Canadien, est arrivé, hier, à Québec venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg.

Parmi les passagers on remarquait M. René Dupont, de Québec; MM. Albert-A. Fournier, D.-A. Fournier, W.-J. Fournier, Mme P.-F. Mathias, M. l'abbé T. Bide, M. l'abbé A. Dandurand, M. H.-J. Gagné, etc., ceux-ci, tous de Montréal.

CABINES A DEUX COUCHETTES

La ligne Cunard annonce qu'elle vient de convertir ses cabines de quatre couchettes de troisième classe en cabines de deux couchettes seulement, à bord de tous ses navires faisant la navette entre le Canada et l'Europe. Ces changements, qui ne sont que temporaires, seront toutefois maintenus durant toute la présente saison.

DEPART DU "CANOPIC"

Le "Canopic", de la ligne White-Star Dominion, partira de Montréal à onze heures demain avant-midi (heure avancée) à destination de Liverpool.

Sur la liste des passagers inscrits, on relève les noms de M. l'abbé Geo. Adam et de Mlle M.-L. Talbot.

Le "Canopic", dit-on, transporter plusieurs colis postaux à destination de l'Europe.

NAVIRES DANS LE PORT

Trente-trois navires de catégories diverses sont actuellement dans notre port, dont voici les noms :

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Gunther, de la marine du gouvernement, au quai Vickers.

Canadian Trapper, de la marine du gouvernement, section 43.

Ming Brea, Imperial Oil Co. section 101.

Eroll, New Zealand Shipping Co., hangar 47.

Canadian Trooper, de la marine du gouvernement, hangar 5.

St. Anthony, Quackenbush and Hancock, section 5.

Manchester Division, Furness Withy and Co., hangar 16.

Canadian Cruiser, de la marine du gouvernement, section 62.

Wearpool, Kalford Shipping Co., section 6.

Scatwell, Robert Reford and Co., hangar 19.

Cornish Point, Furness Withy & Co., hangar 10.

Canadian Volunteer, de la marine du gouvernement, section 10.

Canadian Explorer, de la marine du gouvernement, hangar 14.

Hallbjorg, Pacific Canadian, hangar 19.

Mabriton, T. R. McCarthy, Regd., section 7.

Suabny, Walford Shipping Co., section 7.

Board, section 12.

Montezuma, Pacific Canadian, section 46.

L'Andania, ligne Cunard, hangar 2.

Canadian Hunter, de la marine du gouvernement, hangar 14.

Springfield, Robert Reford Co. Canopic, White-Star Dominion Line hangar 4.

Essex County, Canada S. S. Lines, hangar 18.

Mottisfont, Canadian Pacific, hangar 8.

Gracia, Robert Reford and Co., hangar 3.

Times, Elder Dempster and Co., section 46.

M. L. Embricos, Thomas Harling and Son.

Cairnmona, Robert Reford and Co.

ARRIVAGES D'HIER

Basis, T. R. McCarthy, Regd., section 6.

Manoa, Canada S.S. Lines, hangar 18.

Fanad Head, McLean, Kennedy Ltd., hangar 15.

Isola, Thos. Harling and Son, section 6.

Hilmarum, Thos. Harling and Son, section 7.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis Chaussettes pour Hommes

Plus de 3000 paires de chaussettes seront offertes en vente samedi à d'étonnantes bas Prix. Soyez ici de bonne heure, demain matin afin de bénéficier de véritables apâtes.

LOT No 1

Notre stock complet de chaussettes en fil de Lille et coton de couleurs unies de fantaisie; toutes couleurs et toutes pointures. Marchandises de première qualité. Valeurs jusqu'à .65 la paire, samedi, prix de la vente, 3 paires pour 1.00

LOT No 2

Notre stock complet de CHAUSSETTES en soie de Lille et soie artificielle, aussi solide de séries incomplètes de chaussettes de fantaisie, motifs de fantaisie brodés, etc. Toutes couleurs et toutes pointures. Valeurs jusqu'à 1.25 la paire, samedi, prix de la vente, la paire, ... 1.79

3 paires pour 2.25

—Au rez-de-chaussée.

Chemises de Qualité Supérieure

CHEMISES, genre veston, en zéphire, madras tissé, crêpe, etc., etc., marques Forsyth et Gordon; choix de dessins les plus nouveaux à rayures ou à carreaux; manchettes doubles souples; encolure: 14 à 17 1/2.

Toutes ces chemises sont garanties bon teint; pas une ne vaut moins que 2.50, plusieurs valent même jusqu'à 3.00, 1.95 et 4.00, samedi 1.95

—Au rez-de-chaussée.



CHAPEAUX DE PAILLE A des Prix de Solde



CHAPEAUX en paille anglaise Sennet et CANOTIERS Toyo d'importation japonaise; toutes pointures 63-8 à 73-8 1.50

CHAPEAUX DE TOLE de toutes nuances, avec dessous vert; modèle ultra léger avec ventilateurs, 1.50, 1.95 et 2.00

CHAPEAUX de sport pour hommes; nuances: kaki, tan pâle et blanc, avec dessous vert; modèles des plus récents avec ventilateurs en fil métallique, à l'épreuve de la rouille. Prix 2.00

Aussi CASQUETTES de toutes pesantures, 1.50 2.00 et 2.00

—Au rez-de-chaussée.

COMPLETS ET PANTALONS

COMPLETS D'ETE en homespun de différentes nuances: gris pâle, gris foncé, etc. Modèles ajustés appropriés pour jeunes gens; doublure au quart. Samedi 24.50

COMPLETS PALM BEACH pour hommes de toutes tailles; confection très soignée; grand-choix de nuances. Samedi 19.00

PANTALONS de flanelle anglaise unie ou rayée; une valeur extraordinaire au prix extra spécial de 7.50

PANTALONS en toile à voile blanche ou kaki de première qualité; samedi, chacun 1.95

—Au rez-de-chaussée.

COSTUMES LAVABLES

Complets lavables pour garçons de 3 à 7 ans. Nouveaux modèles, Buster, Oliver Twist, Middy, en duck uni ou rayé. Guingan. Grand choix de nuances et dessins. Lot no 1. Valeur de 2.25, pour 1.69

Lot no 2. Valeur de 2.75, pour 1.95

Complets pour garçons, de 10 à 16 ans. Modèles Norfolk, en tweed mélange gris et brun. Valeur de 15.00, pour